agenda interculturel

n° 338 • décembre 2017

PERIODIQUE BIMENSUEL - BUREAU DE DEPOT BRUXELLES - EDITEUR RESPONSABLE: CHRISTINE KULAKOWSKI - AVENUE DE STALINGRAD 24 - 1000 BRUXELLES

Comment prévenir le radicalisme violent ?

Des questions derrière la question

L'Agenda interculturel est édité
par le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle asbl

MEILLEURS VOEUX 2018 A TOUS NOS LECTEURS POUR VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE !

sommaire

Dossier

Comment prévenir le radicalisme violent ?
Alexandre Ansay 3

Prévenir une menace ou faire « le pari de l'autre » ?
Alexandre Ansay 4

L'éducation au fait religieux comme solution
Hicham Abdel Gawad 8

Radicalisme violent et travail social : entre risques et opportunités
Daniel Martin 10

« Pas question de voir des radicaux à tous les coins de Bruxelles ! »
Entretien avec Toria Ficette 13

Pour continuer à vivre, il faut muer
Frédéric De Corte et Laurent Stas 16

Les adolescents peuvent aussi se mobiliser
Yves Collard 20

La prévention ne date pas d'aujourd'hui
Nathalie Caprioli 22

Ça va tanguer !
Entretien avec Michaël Privot 24

26 Analyse
Allègement du secret professionnel et anti-production
Jean Blairon et Jacqueline Fastrès

29 Bon tuyau
Parole aux Roms !

30 Du neuf dans nos rayons
Cathy Harris

29

Prochaine parution

Agenda interculturel de février 2018
Comment "défaire" la radicalisation violente ?

Illustration de couverture : Yakana

Responsable de rédaction
Nathalie Caprioli

Journaliste
Pascaline Adamantidis

CBAI : Massimo Bortolini, Cathy Harris, Pascal Peerboom, Patrick Six., Jonathan Unger, Vanessa Vindreau.

Comité scientifique : Ali Aouattah, Loubna Ben Yaacoub, Vincent de Coorebyter, Isabelle Doyen, Kolë Gjeloshaj, Younous Lamghari, Silvia Lucchini, Altay Manço, Marco Martiniello, Anne Morelli, Nouria Ouali, Andrea Rea, Hedi Saidi.

Mise en page : Pina Manzella

Impression : GS Graphics sprl

Éditrice responsable : Christine Kulakowski

Avec l'aide de la Commission communautaire française, du Service d'éducation permanente, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'Actiris.

L'Agenda interculturel est édité par le
Centre Bruxellois d'Action Interculturelle asbl
Avenue de Stalingrad, 24 ❦ 1000 Bruxelles
tél. 02/289 70 50 ❦ fax 02/512 17 96
ai@cbai.be - www.cbai.be

Le CBAI est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30

L'Agenda interculturel est membre de l'ARSC Association des Revues Scientifiques et Culturelles.

Les textes n'engagent que leurs auteurs. Les titres, intertitres et brefs résumés introductifs sont le plus souvent rédigés par la rédaction.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que le CBAI gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires de l'Agenda interculturel. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités du CBAI et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant au Centre. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui du Centre.

Éditorial

Comment prévenir le radicalisme violent ?

Des questions derrière la question

Répondre à la question… par des questions. Sans doute, est-ce par là qu'il convient de commencer si nous voulons être moins ignorants des phénomènes sociaux qui nous interpellent et auxquels l'urgence de notre temps nous somme de répondre. Préférer les rivages du doute constructif… aux certitudes figées de ceux qui prétendent détenir la réponse.

Nous avons voulu explorer les termes par lesquels notre société s'interroge sur les forces qui déchirent la texture de son corps et sur les solutions qu'elle cherche à établir, parfois de manière trop précipitée. La quête du remède offre parfois l'avantage de ne pas affronter la complexité du problème. En va-t-il de la sorte lorsqu'il est question de prévention ? Au lecteur de juger.

Les actes qui ont fait trembler le fondement de nos démocraties ne révèlent pas seulement la force d'anéantissement dont sont capables leurs auteurs : ces derniers apparaissent sous l'emprise d'autres forces que de nombreuses expertises s'attachent à identifier.

Mais fait-elle encore corps, cette société ? Elle est certes en mesure de serrer les rangs pour dire non à des actes qui ont ceci de particulier, qu'ils sont saturés du « tout ». Ils visent le « tout », le grand « Un tout » mais aussi cet autre « tout » qui transcende nos particularismes, ce « tout » qui reste, une fois que nous mettons entre parenthèses nos attachements spécifiques, ce « tout » qui rend possible la pluralité de nos humanisations. En tous cas, certains travailleurs du social sont de plus en plus priés de « faire corps » avec d'autres métiers, d'autres impératifs que ceux avec lesquels ils ont l'habitude de composer.

Mais cette société fait-elle encore corps dans ses marges, avec celles et ceux qui portent dans leur ventre l'aigreur de l'indignation ? Qu'a-t-elle à leur proposer quand elle se résout à ne pas les envisager comme des « groupes cibles » ? ▮

Alexandre Ansay

Prévenir une menace ou faire « le pari de l'autre » ?

Alexandre Ansay

Dans le contexte de prévention du « radicalisme violent », que peuvent les pratiques associatives ? Que ne peuvent-elles pas ? Quelques réponses à travers une lecture qui emprunte principalement à la clinique de l'ethnopsychiatrie selon Tobie Nathan, l'un de ses principaux représentants.

Si les événements tragiques que nous avons connus ces dernières années ont fait apparaître de façon spectaculaire une déchirure du corps social – déjà mis à mal par d'autres forces, plus discrètes celles-là – ils ont également produit, sur les métiers du social et de la santé (et sur d'autres encore), des « effets de contexte ». Ces derniers ne se déploient pas dans quelques recoins de l'espace social. Ils s'invitent bel et bien dans le texte de nos pratiques pour jouer les trouble-fêtes. Ainsi, au nom de la lutte contre le « radicalisme violent », il est de plus en plus question pour les travailleurs sociaux au contact avec des populations dites « à risque », d'effectuer des « signalements ». Nous voilà sommés de répondre à l'urgence d'une nouvelle forme d'arraisonnement : face aux abîmes qui nous cernent, il faut serrer les rangs et qu'importent les frontières déontologiques de nos métiers respectifs.

Alors qu'en est-il des pratiques associatives, notamment lorsqu'elles sont priées de s'aligner sur des objectifs de politique publique dédiés tantôt à la « *prévention de la criminalité* », tantôt à des finalités purement sécuritaires ? Devront-elles également livrer bataille et viser certains « individus menaçants » ? Que peuvent-elles ? Que ne peuvent-elles pas ? Quels sont les éléments (singularités du parcours de vie, stratégies individuelles, structure familiale, contexte social, problématique juridique, pratique religieuse, nature de la divinité) qui apparaissent lorsque nous avons affaire à ces individus ? Comment définir celles et ceux auxquels nous adressons nos propositions thérapeutiques, éducatives et sociales ? Des « aliens » effrayants ? Des individus effectivement dangereux qu'il nous revient d'identifier ? Des êtres en péril auxquels il s'agit d'adresser des propositions de reconstruction ? Et, si tel est le cas, pour quels types de forces et de groupes ces âmes damnées constituent-elles une prise ? Comment expliquer que ces individus ou groupes d'individus soient autant perméables à ces captures que nous comprenons comme un maléfice de l'appartenance ?

Plutôt comprendre que juger

Devant ces actes de destruction et d'anéantissement, nous pouvons évidemment ressentir de l'effroi et de l'indignation et nous situer sur le registre du jugement et de la condamnation. Cependant, tout citoyen que nous sommes, en tant que travailleur social ou thérapeute, il faut approcher celles et ceux qui se présentent à nous dans le local de formation ou dans le colloque singulier d'une consultation, dotés d'une grille de lecture et d'outils de compréhension. Cette distinction entre le « juger » et le « comprendre » a souvent été mise à mal par certains responsables politiques lesquels, dans les médias (sociaux), en ont appelé à la sauvegarde de nos droits et libertés fondamentales. Point n'était besoin de nuancer, l'heure était à la condamnation !

Si comprendre, c'est avancer sur des chemins incertains en ouvrant des questionnements et, tout au long de ce cheminement, construire des hypothèses, alors oui nous avons bien l'intention de comprendre ce qui se joue dans le passage du mot d'ordre de lutte contre le « radicalisme violent » aux questions que soulève le travail visant à la formation, par des acteurs sociaux aux prises avec des enjeux de reconnaissance, d'« images du monde ».

Car, aussi légitime et prégnante que soit cette préoccupation sécuritaire, les travailleurs sociaux qui œuvrent par exemple dans le cadre de projets de cohésion sociale sont aux prises avec d'autres enjeux qui les situent sur un autre terrain. C'est en tout cas ce que révèle un travail d'écoute et d'exploration des pratiques associatives. Plus précisément d'images, que nous avons désignées comme des « images du monde ». Les pratiques associatives peuvent être lues en tant que ce qui s'y joue renvoie à la production d'images/textes, c'est-à-dire d'images qui en disent beaucoup sur celles et ceux qui les fabriquent, sur le monde qui est le leur, le monde qu'ils souhaitent voir advenir ou le monde dans lequel ils essayent de surnager.

Un phénomène à plusieurs composantes

Il ne s'agit pas ici de refaire une énième exploration des processus qui entraînent des âmes perdues dans le délire totalisant des pulsions mortifères. Cependant, il est utile de rappeler un ensemble d'observations pour

nous aider à comprendre ce que peut le travail social et ce qu'il ne peut pas.

Tout d'abord, le phénomène que recouvre l'expression « radicalisme violent » renvoie à une réalité complexe dont les composantes doivent être distinguées pour bien comprendre ce sur quoi nous pouvons avoir prise et ce qui dépasse la portée de nos pratiques. Pour effectuer ce travail, nous pouvons nous appuyer sur les travaux de l'islamologue Younous Lamghari[1] lequel décrit les différentes sphères constitutives du processus de radicalisation violente. Selon son analyse, ces sphères sont de quatre ordres : identitaire, religieuse, géopolitique, socioéconomique et politique. L'individu, capturé par l'emprise sectaire, est pris sous l'influence de ces différents éléments qui interagissent à des degrés divers selon les situations.

En tant que travailleur social, je considère que c'est plus sur le champ identitaire que nous sommes en mesure d'intervenir. En tout cas, plus sur ce champ-là que sur les autres, vis-à-vis desquels il me semble bien moins évident de produire des effets. C'est en ce sens qu'il nous faut reconnaître l'existence d'une « butée », laquelle me semble nécessaire dans la mesure où elle doit nous permettre de pouvoir dire « non » à ce qui nous est de plus en plus demandé, lorsque nous sommes « pris » sous l'effet d'un arraisonnement à des objectifs de nature préventive et/ou sécuritaire.

Le proche et le lointain

Ensuite, si l'on se situe dans le cadre de la perspective géostratégique, le phénomène qui nous affecte ici apparaît comme la partie externe d'un « corps » qui se débat ailleurs. Nous sommes face à une réalité qui dépasse évidemment les frontières de l'Etat belge. Ce qui se joue ici, et que les travailleurs sociaux observent dans les interactions qui les mettent aux prises avec les publics auxquels ils adressent leur proposition, c'est un processus de « politisation » des identités qui inclut de façon croissante des enjeux de politique internationale (pas seulement les conflits syrien et libyen : il y a aussi la situation que connaît le peuple palestinien). Qu'ils aient tort ou raison, que l'on s'en désole ou que l'on s'en félicite, celles et ceux auxquels les travailleurs sociaux ont affaire, notamment dans ces dispositifs « socio préventifs », mobilisent ces éléments dans la définition de leur subjectivité. Ils se définissent au regard des indignations qu'ils ressentent. Pour le dire d'un mot : ce qui apparaît aux yeux de certains, à l'exemple d'un parlementaire exerçant un mandat au sein d'une assemblée démocratique de notre Royaume, comme étant de l'ordre de l'« effrayant lointain » se révèle pour d'autres, issus des quartiers populaires, « éminemment proche ». Et le lointain s'invite dans l'« ici » des travailleurs sociaux.

Sur la ligne de crête

C'est ici qu'intervient à mon sens une distinction fondamentale et que nous devons avoir à l'esprit pour comprendre les limites et la portée des dispositifs que nous manipulons. Nous savons par exemple qu'il est un public que nous avons du mal à toucher, constitué par des adolescents et des jeunes adultes qui déclinent, pour différents motifs, les propositions associatives qui leur sont adressées. Ils se retrouvent en marge des sillons de la socialisation légitime, acceptée, attendue.

Il nous faut discerner entre ceux qui hésitent et cherchent, et ceux qui sont passés du « côté obscur de la force », comme dirait Maître Yoda, personnage d'une mythologie actuelle bien connue. Nous ne devons pas prendre les uns pour les autres et avoir conscience que, parmi eux, il en est qui adoptent des conduites violentes, visant l'anéantissement de tout ce qui figure l'altérité.

Ceux-là ont franchi la ligne de démarcation qui sépare, d'un côté, l'accès à la parole et à l'ordre symbolique et, de l'autre, le passage à l'acte, animé par la haine de la vie. En ce qui concerne ces derniers, nous devons avoir la modestie de reconnaître notre impuissance : nos pratiques de « cohésion sociale » n'ont pas ou peu de prise sur les trajectoires de ces personnes. Ces problématiques

nécessitent une forme de prise en charge qui relèvent de segments spécialisés de la santé mentale.

Différencier les radicalités

Mais ne les confondons pas avec ceux qui expriment, au regard de situations criantes d'injustice, leur indignation radicale et leur refus d'un monde qu'ils considèrent comme un monde de fous. Ceux-là évoluent sur une ligne de crête, ils cheminent avec d'un côté la béance de tout ce qui avilit l'homme, de tout ce que cette créature est digne de devenir. De cette béance provient un chant de mort qui attire certains et qui attise la curiosité de ces âmes damnées. De l'autre côté, sur des pentes moins abruptes, demeure leur attachement à la vie ici-bas, avec ses écueils et ses difficultés, avec ses opportunités aussi.

En somme, cela revient à différencier deux formes de radicalité. La première m'apparaît aussi nécessaire que légitime. Elle procède d'une indignation devant la folie des hommes ou lorsque les puissants qui président aux destinées de nos communautés politiques délirent, tout simplement. La seconde est animée par des pulsions totalitaires d'anéantissement de toutes les altérités qui conjuguent l'humanisation. Cette dernière renvoie aux divers procédés de fabrication de l'humain en tant qu'être de culture. Nous verrons que dans la lecture ethnopsychiatrique, ces procédés permettent à des groupes d'humains de répondre à la question : qu'est-ce qui fait de nous et de nos descendants des hommes et des femmes capables de construire une vie de paix et de dignité ?

Toutefois, pour beaucoup des personnes qui évoluent sur ces endroits escarpés, l'horizon n'offre pas beaucoup de perspectives d'accomplissement. Le séjour sur cette ligne de crête les expose à la tentation de faire le « grand pas », d'effectuer le « grand départ » : il les fragilise et les rend perméables à des offres de nature sectaire. A ces êtres en péril, nous pouvons adresser des propositions qui ne pourront accrocher qu'à la condition de satisfaire à certaines prémisses.

Le premier écueil consiste à ne pas convertir ces êtres vulnérables en individus menaçants. Car le registre de la menace alimente une circularité du soupçon : « *Nous te soupçonnons parce que tu nous apparais comme menaçant, ce qui t'amène à ton tour à nous soupçonner de n'avoir de l'intérêt pour toi que dans la mesure où nous considérons que tu constitues un danger potentiel pour la sécurité et l'ordre public* ». Comment de telles prémisses ont-elles des chances d'aboutir à des propositions éducatives qui font sens pour celles et ceux qui les mettent en œuvre et pour celles et ceux qui trouveraient un intérêt à y participer ?

Envoyer au cœur des quartiers qui suscitent l'inquiétude des éducateurs ou animateurs, sous la bannière « lutte contre le radicalisme », c'est la meilleure manière de les condamner à l'échec ! Au contraire, il ne s'agit pas d'aller « contre » mais de venir « pour », c'est-à-dire habités par une force de proposition. Et si nous sommes disposés à venir « pour », nous devons aussi nous situer dans des « en dehors ». Pourquoi ? Parce que ces personnes se mettent « en dehors » : en dehors de la normalité attendue, en dehors des institutions légitimes de socialisation. C'est-à-dire que nous devons les rencontrer là où ils se trouvent, et non là où nous souhaiterions qu'ils soient déjà arrivés. Pour des travailleurs sociaux, se mettre « en dehors » renvoie à un exercice difficile car il s'agit de prendre des risques et d'effectuer un travail complexe qui allie le souci et le respect des cadres et des limites inhérents à leur profession ainsi que des efforts d'aménagement qui impliquent de négocier avec ces derniers. Les pratiques de supervision dans ce contexte se révèlent particulièrement essentielles.

Il est deux autres prémisses nécessaires pour que ces propositions soient en prise avec les situations vécues par ces individus. Tout d'abord, il faut prendre acte que beaucoup d'entre eux ressentent la nécessité de vivre des expériences limites, de frayer avec l'effrayant, d'éprouver des grands frissons. Ils développent un goût particulier pour les conduites à risque, une « appétence traumatophile », dira Tobie Nathan. Dans ce contexte, il ne s'agit pas d'offrir du Coca light à des personnes qui cherchent à s'éclater, au sens propre comme au sens figuré. Les dispositifs doivent donc être construits de façon à prendre en charge ce type d'attente et, selon mon point de vue, c'est peu ou pas assez le cas aujourd'hui.

Travailler sur les objets de la transmission

Ensuite, il convient de mettre, au centre du travail éducatif, la question de la transmission. Ce faisant, il s'agit d'inviter les participants à un travail au centre duquel se déploient des questionnements qui n'excluent pas les dimensions identitaires, politiques, culturelles, voire spirituelles : « Qu'est-ce qui te fait être et qui te met dans le mouvement de la vie ? Qu'as-tu reçu que tu veuilles transmettre à ton tour à celles et ceux qui viendront après toi ? » Voilà quelques-unes des questions que la manipulation de ces dispositifs doit pouvoir faire émerger. Et chaque fois que règne la tentation du recours à l'Un et la quête de la simplicité, y substituer du multiple et de la complexité.

Je suis intimement convaincu que nous gagnerions beaucoup à construire des dispositifs d'inspiration initiatique car ces derniers permettent, sous le contrôle étroit d'une supervision, de prendre en considération ces composantes qui sont au cœur du « radicalisme violent ».

Etre figé >< être fixé

Ce n'est pas exonérer la société de ses responsabilités que d'avancer cette hypothèse : si ces individus mettent à l'épreuve leur environnement familial et social, c'est aussi (et le *aussi* est important car il indique qu'il ne s'agit pas que ça) parce que le travail d'inscription dans la culture du groupe d'appartenance n'a pas pu être correctement mené à bien pour des raisons complexes (intra familiales et sociétales). Fort de ses observations cliniques, Tobie Nathan

soutient que c'est parce que des individus sont fixés (et pas figés), c'est-à-dire inscrits dans une appartenance à un groupe, qu'ils peuvent ensuite s'épanouir dans un système d'échange généralisé avec leur environnement social et culturel. L'ouverture à d'autres groupes et à d'autres univers culturels serait conditionnée par cette clôture culturelle de l'enveloppe psychique[2] qui inscrit le sujet dans une appartenance à un groupe social déterminé.

Les objets actifs

L'ethnospsychiatrie pratiquée par Tobie Nathan et l'équipe du Centre Georges Devereux nous apprend que la culture, la langue, les multiples rituels, les objets thérapeutiques, les récits cosmogoniques ou fondateurs d'une ethnie, les procédures d'attribution des noms, les techniques divinatoires, constituent des objets actifs qui produisent la transformation des humains (d'êtres sains en malades, de malades en personnes guéries, d'enfants en adultes, de morts en ancêtres). Ces éléments constituent des objets actifs, c'est-à-dire des objets fabriqués par des groupes, qui, en retour, permettent la construction des humains. Si tel est le cas, ne s'agit-il pas, au lieu de faire la guerre à ces attachements, de déterminer si les divinités assoient mieux ceux qui les construisent ?

Des murs de silence

Les enfants à travers leurs conduites à risque et les désordres qu'ils provoquent adresseraient un message à leurs parents : « *Que n'avez-vous pas fait de nous ? De quoi nous avez-vous coupés ? Quels sont les êtres auxquels vous ne nous avez pas attachés ?* » Pour ma part, l'écoute de nombreux récits familiaux dans lesquels raisonne encore l'écho du vécu migratoire m'a appris qu'il existait parfois entre les générations des murs de silence qui mettent à mal ces pierres vivantes que sont la transmission des histoires et des patrimoines familiaux et culturels.

Le mépris social et la perte de fonctionnalité des contenants culturels

Dans ces situations singulières, les familles et les systèmes d'affiliation culturelle apparaissent comme n'étant plus en mesure d'inscrire ces individus dans des attachements culturels porteurs et dynamiques. Il nous semble que la société et les forces qui la traversent et la constituent participent de cette fragilisation, notamment par le biais des effets de violence symbolique qu'elle produit.

Un des plus puissants vecteurs de violence symbolique a longtemps été, sous nos contrées, le fait des politiques d'intégration, lesquelles furent enfantées par un imaginaire de la disparition : les immigrés et les différences qu'ils transportaient avec eux allaient se diluer dans les masses laborieuses. Leur destinée était de devenir des citoyens universels débarrassés de cette ombre qui les suit, cette ombre[3] qui charrie dans son sillon des êtres suspectés d'entraver leur émancipation.

Ce fait m'amène à formuler une proposition qui postule l'existence d'un espace de légitimation symbolique. Que peut-on dire à son propos ? Tout d'abord, qu'il n'est pas périphérique : il est situé dans la centralité du corps social parce que ce qui s'y joue, c'est précisément la distribution des biens de reconnaissance. C'est en ce sens que nous le qualifierons, avec Henri Goldman[4], de symbolique. Il s'y déploie le travail de la légitimation instituée et instituante, celui qui nous permet de dire ce que nous sommes, ce que nous avons été, ce que nous voulons être. C'est au sein de cet espace que se définissent des délimitations qui séparent le légitime de l'illégitime, ce qui a droit de cité et ce que nous identifions comme menaçant ou étranger. Les arènes médiatiques, l'école en tant que lieu de transmission des savoirs institués, les dispositifs thérapeutiques constituent autant de scènes où va se déployer ce travail d'établissement de la légitimité politique et culturelle.

Cela étant, en tant qu'il constitue un lieu de lutte et de conflit qui permet à des prétentions d'accéder à des biens de reconnaissance, il en résulte également des formes de rejet et de délégitimation et, dans certains cas, de violence. Ainsi en a-t-il été lorsqu'on a sommé les musulmans de se désolidariser des actes « barbares » commis au nom de leur divinité, les soumettant de façon subtile à une présomption de culpabilité.

La fabrique des contre images du monde

Qu'ils soient volontaires ou professionnels, les travailleurs sociaux qui mettent en œuvre des pratiques associatives, dans les interactions qui les mettent aux prises avec leur public, se frottent aux images, au pouvoir et à la violence qu'elles révèlent parfois : image de ceux qui se vivent comme dominés, comme ceux qui subissent l'histoire, ou au contraire capables de produire un regard sur ce qu'il en est d'eux-mêmes, de leur espoir et de leur force de proposition.

Il y a là rien de moins qu'un enjeu majeur de cohésion sociale : face à la force dominante du regard qui dénigre et stigmatise, comment se réapproprier son propre regard ? Voilà une question qui peut, j'ai la faiblesse de le croire, enrichir le travail de signification de nos pratiques professionnelles et militantes. ▮

Alexandre Ansay
Coordinateur du CRAcs, Centre régional d'appui à la Cohésion sociale

[1] Younouss Lamghari « Jeunes : comment ils se radicalisent ? », *in Revue Politique* n° 89, mars-avril 2015.
[2] Tobie Nathan, *L'influence qui guérit*, éd. Odile Jacob, 1994, p. 212.
[3] Isabelle Stengers, « Le laboratoire de l'ethnopsychiatrie », préface au livre de Tobie Nathan, *Nous ne sommes seuls au monde*, éd. Les Empêcheurs de penser en rond, 2001.
[4] Henri Goldman, *Le rejet français de l'islam. Une souffrance républicaine*, Paris, PUF, 2012.

L'éducation au fait religieux comme solution

Hicham Abdel Gawad

Comment détecter les signes de radicalisation violente ? Une question difficile… mal posée quand on sait que la discrétion est une qualité majeure chez les recruteurs et que les signes sont souvent trompeurs. Au lieu de théoriser sur la détection de ces signes, la prévention passera par l'enseignement du fait religieux.

En matière de radicalisation violente, il semble qu'une part non négligeable des politiques de prévention mise sur la détection plus ou moins précoce de « signes de radicalisation », tellement précoce qu'il peut arriver d'en détecter chez des enfants de maternelle[1]. Sans aller jusqu'à dire que de tels signes n'existent pas ou que leur détection n'est pas pertinente, on peut questionner ce paradigme, surtout quand il concerne la radicalisation violente. En effet, des éléments scientifiques et des témoignages d'ex-radicalisé(e)s poussent de plus en plus à une revisite de cette idée que les actions violentes sont annoncées par des signes à reconnaître.

On peut en ce sens rappeler les travaux des sociologues Gérald Bronner et Farhad Khosrokhavar. Le premier a déjà mis en évidence, dans son étude « *La pensée extrême* »[2], le caractère incrémentiel des processus d'entrée dans une idéologie extrême. On peut résumer l'essentiel de son idée comme suit : l'adhésion à une idéologie extrême et/ou très exotique[3] ne se fait pas du jour au lendemain mais par entrée progressive, une idée après l'autre, nécessitant à chaque fois un effort d'acceptation accru. Dit autrement, les premières idées peuvent être très « light » mais elles ne sont que des paliers vers des idées plus difficiles à accepter, voire extrêmes et qui auraient été rejetées si on les avait « infligées » dès le départ à l'aspirant.

Des signes trompeurs

Ce modèle d'explication corrobore des données statistiques qui ont tendance à exclure un autre modèle. En effet, il a été mis en évidence, en ce qui concerne des adhérents à Daesh ou Al Qaïda, que ces derniers s'inscrivent dans « *la distribution normale en termes de caractéristiques psychologiques* »[4]. Autrement dit, l'adhésion à une pensée extrême n'est pas (forcément) le fruit d'un dérèglement psychologique et/ou psychiatrique, contrairement à un modèle d'explication relativement intuitif. Ceci implique que des gens tout à fait normaux peuvent adhérer à des idées tout à fait extrêmes. L'explication de cet apparent paradoxe se trouve dans ce modèle rappelé par le professeur Bronner : adhérer à des idées extrêmes est l'aboutissement d'une adhésion progressive. Dans un autre registre, Farhad Khosrokhavar avait dès 2014 fait remarquer qu'il n'existe pas d'exemple de « radicalisation éclair » dans les cas connus d'autoradicalisation[5]. Cette absence empirique remet en question l'idée selon laquelle « on peut se radicaliser en quinze jours ».

Pourtant, il existe bel et bien des exemples qui font penser à des radicalisations rapides : des adeptes de boîtes de nuit et autres personnes peu, voire pas pratiquantes. On a ainsi l'impression qu'ils sont passés en très peu de temps du statut de « jeunes normaux » à « fous de Dieu ». Il s'agit de trompe-l'œil découlant du fait que l'on parte du principe que des signes de radicalisation doivent obligatoirement annoncer un passage à l'acte violent. C'est ainsi qu'on a pu rencontrer des témoignages du type « *la veille il était en boîte de nuit* ». Pour comprendre ce qui est en jeu, il faut prendre au sérieux ce que rapportent des ex radicalisé(e)s comme Laura Passoni : les recruteurs insistent sur la discrétion[6]. Ce que l'on prend pour des radicalisations éclairs sont en fait des radicalisations classiques mais qui se sont faites en « catimini »[7].

Ceci mène à une idée somme toute assez contre intuitive : plus il y a de signes de radicalisation, moins il y a de chance que la personne suspectée soit effectivement en train de préparer un acte violent. C'est tout à fait logique d'un point de vue stratégique. Cet état de fait met un véritable coup de canif sur toutes les stratégies de prévention basées sur l'idée de détection de signe de radicalisation.

Dérives et polarisation

Si un projet d'attentat est mené jusqu'au bout, la radicalisation violente a ainsi toutes les chances de relever du phénomène « sous-marin »[8]. Alors que faire ? Il me semble que le temps passé à théoriser des signes de radicalisation que l'on s'évertuerait ensuite à détecter est du temps perdu. D'une part, il y a un risque de stigmatisation dangereux pour le vivre ensemble. En effet, si l'on devait décréter que, par exemple, le port de la barbe longue est un signe de radicalisation, ne jetterait-on pas la suspicion sur toute personne arborant une telle barbe ? De même, si l'on devait décréter que l'isolement et la perte de lien avec la famille est un signe de radicalisation, ne risquerait-on pas de voir de la radicalisation là où il n'y a qu'une crise d'adolescence ? D'autre part, et indépendamment du fait que les recruteurs imposent explicitement la discrétion aux aspirants jihadistes, à partir de quand décide-t-on qu'une opinion ou une attitude est radicale ?

Si je prends un exemple issu de mon propre terrain à l'époque où j'étais professeur de religion islamique, comment interpréter la question d'une

mère m'ayant demandé, lors d'une rencontre entre parents et professeurs, si l'islam permettait à sa fille de suivre des études d'avocate ? Devais-je y voir un signe de radicalisation ? Et si oui, que faire ? Il semble, de mon point de vue, que le concept de signes de radicalisation soit tellement vague qu'il crée plus de problèmes qu'il n'en résout et, de fait, toute action de prévention basée sur ce paradigme est à mon sens inopérant.

Parler de religion autrement

En conséquence, j'estime qu'il est beaucoup plus efficace de miser sur la prévention primaire. Comme j'ai l'habitude de le dire : puisque le virus est dans l'air, le remède doit aussi être dans l'air. Pour continuer sur cette métaphore médicale, le diagnostic de la radicalisation est trop compliqué à établir en raison de symptômes volontairement discrets. La solution la plus efficace consiste donc à arrêter de chercher des moyens de diagnostic et à miser sur un vaccin qui rendra inopérant le virus en amont. Pour arriver à un tel résultat, il faut miser sur une édification précoce des jeunes au fait religieux. Comment lire un texte religieux ? Qu'est-ce qu'un texte sacré ? Qu'est-ce qu'une religion ? Quelle place tient la religion dans l'histoire de la pensée humaine ? Qu'est-ce qu'une théologie ? Que peut-on dire sur le plan historique de l'islam et des autres religions ? Qu'est-ce qu'une pensée fondamentaliste ? Pour la sécularisation ? Pourquoi la séparation entre le religieux et le politique ? Autant de questions et jusqu'au double qui ne trouvent que trop peu de place dans les milieux scolaires. Pourtant, il serait judicieux de se rappeler que l'Europe a su gérer le défi des religions parce que des Max Weber, des Emile Durkheim, des Mary Douglas, des Mircea Eliade, des Jonathan Z. Smith et bien d'autres se sont évertués à caractériser la part d'activités humaines dans les religions, dépossédant ainsi les seuls théologiens du discours sur les religions. Une société séculière n'a jamais été une société dans laquelle on ne parle pas de religion, mais une société dans laquelle on parle de religion *autrement*.

À bon entendeur. ▮

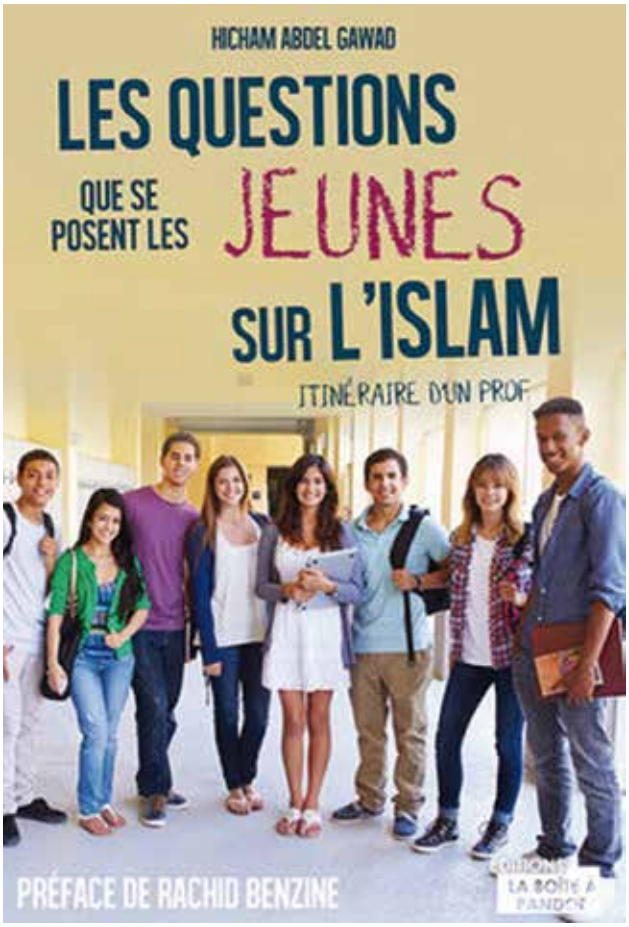

Hicham Abdel Gawad

Auteur de « Comment réagir face à une personne radicalisée » (avec Laura Passoni, 2017) et « Les questions que se posent les jeunes sur l'islam. Itinéraire d'un prof » (2016), parus aux éd. La Boîte à Pandore.

À lire

Adolescents en quête de sens : parents et professionnels face aux engagements radicaux, sous la direction de Daniel Marcelli avec Anne Lanchon, Toulouse, Erès, 2016, 210 p.

La question du sens est au cœur de l'adolescence et vient faire rupture avec l'enfance. L'adolescent a un besoin impérieux de donner un sens à sa vie et recherche, pour cela, des engagements forts : citoyens, religieux, artistiques... Aujourd'hui, de nombreux jeunes sont dans des situations à risque et ne trouvent ce sens que dans des engagements parfois radicaux. Que l'on parle de dogmatisme, d'engagement sectaire, de radicalisation, ce sont les mécanismes à l'œuvre qui doivent être questionnés : les problématiques parentales, l'absence de modèles sociétaux, l'échec scolaire... Comment travailler avec eux cette question de la citoyenneté et du sens, et prévenir les dérives potentielles ? Comment aider leurs parents et les professionnels qui les entourent ?

Les auteurs analysent les multiples raisons individuelles ou sociales qui peuvent inciter un jeune à se tourner vers le radicalisme. Ils repèrent les principales étapes de ce processus afin d'agir quand il est encore temps. L'ouvrage dresse un tableau des bonnes pratiques existantes et rappelle les avancées de la recherche sur le sujet. Il permet de rappeler également que l'éducation et l'accompagnement proposé aux jeunes sont une bonne manière de les outiller pour les aider à faire face aux difficultés de la vie.

[1] lesoir.be/110100/article/2017-08-21/flandre-des-signes-de-radicalisation-detectes-chez-les-enfants-dune-ecole, consulté le 29/11/2017. [2] Gérald Bronner, La pensée extrême, PUF, 2016. [3] Le professeur Bronner donne l'exemple d'un groupe convaincu que leur chef pouvait faire léviter des éléphants par le seul pouvoir de la pensée. [4] Bronner, 2016, p. 6. [5] On désigne par là des personnes entrées par elles-mêmes dans l'idéologie islamiste, sans dynamique de groupe ou emprise sectaire. [6] Hicham Abdel Gawad & Laura Passoni, Comment réagir face à une personne radicalisée ?, La Boîte à Pandore, 2017. [7]www.mediapart.fr/journal/culture-idees/080115/khosrokhavar-la-radicalisation-islamiste-se-fait-en-catimini?onglet=full consulté le 29/11/2017. [8] Peut-on omettre de faire référence ici à la pièce de Rachid Benzine, intelligemment intitulée *Nour, pourquoi n'ai-je rien vu venir ?*

Radicalisme violent et travail social
Entre risques et opportunités

Daniel Martin

Au-delà de l'horreur, de l'inacceptable et de la condamnation sans équivoque, nous avons un devoir d'analyse et de compréhension. En tant que formateurs et intervenants sociaux, comment avoir un avis et exercer un rôle constructif sans un minimum d'analyse ?

Depuis 2015 à Paris, la vague d'attentats terroristes à caractère religieux a ouvert sous les pieds de tous les citoyens européens, et donc de tous les Belges, un précipice au fond duquel se mêlent la terreur, la peur, mais aussi la sidération et l'incompréhension. Notre société est ébranlée dans tous les éléments qui la constituent au point de peut-être vaciller sur ses fondements.

Si, dans un premier temps, les réactions d'urgence et de protection sont évidentes et légitimes, il convient ensuite de tenter de comprendre ce phénomène d'une extrême complexité. Mais comme un « bonheur » n'arrive jamais seul, la guerre, la famine ont précipité des milliers de réfugiés vers nos contrées qu'ils imaginaient erronément accueillantes. Hasard ou coïncidences, les réfugiés ressemblent à s'y méprendre aux auteurs d'actes terroristes, à ceux que nous nommons les radicalisés ou encore djihadistes.

Nous nous trouvons donc devant une crise d'une ampleur telle que les travailleurs sociaux sont en proie à un profond questionnement, tout en étant en contact permanent et direct avec les populations les plus concernées par tous ces phénomènes sociaux.

Liberté d'expression, espace public, cohésion sociale, intégration, citoyenneté, justice sociale… tous ces piliers de notre société démocratique sont en question. Et en plus, cette situation sociale est à placer au centre d'une crise de confiance politique qui fragilise le processus de décision. Les mesures sécuritaires d'urgence étouffent les tenants d'une vision plus sociale souvent décriée et qualifiée de laxiste, naïve, voire complice.

Liberté d'expression, espace public, cohésion sociale, intégration, citoyenneté, justice sociale… tous ces piliers de notre société démocratique sont en question.

C'est donc bien dans ce contexte que le travail social et le rôle des travailleurs sociaux au sens large sont à requestionner. Certes, certains points de comparaison existent avec d'autres évènements tragiques (tueries du Brabant, affaire Dutroux, CCC, conflits armés). Mais cette fois, nous sommes devant une telle complexité, un tel nombre de paramètres que le phénomène est incomparable et, qu'on le veuille ou non, remet en question notre propre vision du travail social au sens large. La grande spécificité de la situation actuelle réside probablement dans le fait majeur que les protagonistes sont nos concitoyens, souvent jeunes, issus de nos quartiers, nés dans nos villes, fréquentant nos écoles et souvent principaux usagers de nos services sociaux tous secteurs confondus. Force est de constater sans être grand clerc que c'est de l'édifice qui est en danger, la construction sociale dans son ensemble.

Cette analyse extrêmement succincte sans autre prétention que d'introduire une réflexion permet de relever aussi toute une évolution de la rhétorique publique, politique avec l'utilisation de vocabulaire guerrier inscrit dans une vision à caractère sécuritaire. Qu'est-ce qui nous permet d'en parler ? Quelle est la légitimité du CERSO et la mienne en particulier pour en parler ? Au nom de quoi ? Au nom de qui ? N'y a-t-il pas déjà assez de paroles, de discours, d'avis, d'opinions sur la radicalisation violente ? A un moment où les experts font la file avec des présences médiatiques qui frôlent l'addiction, comment avoir encore une parole qui porte ou apporte ?

Un regard pluriel : comprendre, analyser, agir

Le CERSO[1], émanation de la Helha[2] qui forme des assistants sociaux depuis des décennies, pouvait-il décemment éluder la question et la réflexion ? Comment imaginer une seconde que l'entièreté des travailleurs sociaux au sens large n'est pas concernée par ce phénomène de radicalisation ? Ainsi le CERSO et des partenaires comme le CRVI[3] et le CRIC[4] ont décidé de mettre sur pied une formation spécifiquement axée sur la tentative de compréhension du radicalisme violent et de son impact sur le travail social[5]. Car depuis 2015, nous baignons dans une mare de slogans, de positionnements idéologiques, de jugements hâtifs, d'invectives, de décisions à l'emporte-pièce... Bref, un climat qui ne peut absolument pas convenir à l'accomplissement d'un travail social digne de ce nom.

Notre parti pris est de faire l'effort de la compréhension, de l'information, de la confrontation des idées avant de proposer d'agir.

Nous partageons d'abord les constats :

- une violence aveugle inacceptable et en tous points condamnable ;

• une polarisation sociale, une absence de mixité sociale, un espace public fragmenté ;
• un amalgame entre terrorisme, radicalisation, islam, migration, intégration ;
• un climat social de peur parfois légitime parfois fantasmée, de méfiance, de stigmatisation, de repli, de victimisation ; etc.

Mais c'est bien dans la recherche des causes que la difficulté réside ! Or, après avoir rencontré des professionnels via des sensibilisations, des animations, des formations courtes, nous nous sommes rendu compte de leur faible maîtrise quant aux matières à connaître.

La radicalisation confronte les professionnels aux limites de leurs compétences, de leurs moyens d'action et de leur rôle social. Aborder la radicalisation violente avec les travailleurs sociaux, c'est presque immédiatement parler d'embrigadement, de phénomène sectaire, d'interculturalité, d'islam, de la place de la religion, de laïcité, de justice sociale, d'émancipation, de discrimination, de racisme. C'est aussi se positionner face à un phénomène social d'une telle ampleur alors que la définition même du problème est au cœur d'un débat qui fait rage et qui divise les intellectuels, les académiques, les politiques.

La radicalisation est une ligne de fracture au sein de notre société tant les angles d'approche politique, économique, sociale, idéologique, philosophique sont multiples. Pas un service social, pas une association, pas un intervenant social n'échappe à cette problématique sociale fondamentale. Notre rôle consiste donc à outiller les travailleurs sociaux en les informant sur les fondements de l'islam, sur les processus de radicalisation, sur l'histoire du terrorisme, sur le profil des djihadistes, sur les nouvelles lois promulguées en raison des attentats, sur les dispositifs d'intégration et d'accueil des populations…

Comme tous les évènements sociaux majeurs, après la souffrance, l'indignation et la gestion de l'urgence, il est de notre responsabilité de saisir les opportunités réelles de changements, d'ajustements sociaux dont les travailleurs sociaux sont porteurs ou se doivent de l'être. Or, malgré la pression sociale, la destruction du tissu social, il existe des ouvertures qu'il faut savoir saisir et dont le CERSO et ses partenaires ont fait une mission. Il s'agit aussi d'une question fondamentale pour l'avenir du travail social. Jamais le débat entre travail social, contrôle social, vision sécuritaire, vision émancipatrice n'aura été aussi virulent. En soulevant la triple question de la détection, de la responsabilité et du secret professionnel, le législateur pose ni plus ni moins la question de la place du travail social dans notre société.

La lame de fond sécuritaire, par ailleurs traduite par un renforcement quasi frénétique des dispositifs militaires, policiers et de surveillance, a aussi ouvert le débat sur la détection de personnes potentiellement dangereuses, car radicalisées ou en voie de l'être. Ce concept même de détection contient des gènes destructeurs de travail social. Premièrement dans sa définition dont on saisit mal l'enjeu. Que faut-il détecter ? Que signifient les signaux faibles de radicalisation ? Comment les interpréter ? Personne ne s'entend sur la définition de ce qu'est la détection et de ce qu'il faut détecter : une barbe ? Un refus de poignée de main ? Un refus de manger à la cantine ? Un foulard nouvellement porté ?... Comment faire la part des choses entre un isolement social naissant, une crise d'adolescence, une crispation identitaire et un engagement vers un processus de radicalisation menant à la violence ?

« Dictature de la transparence »

Cela plonge les travailleurs sociaux dans une grande perplexité, car dénoncer un danger potentiel sans aucun élément objectivable est quasi mission impossible. Ne pas déceler un danger conduit à une mise au ban de la société pour le travailleur social, et commettre une erreur de détection conduit un citoyen et sa famille à une mise au ban de la société. C'est bien la quadrature du cercle que contient la responsabilisation qui sème le doute, mais aussi la peur de prendre les risques nécessaires.

De plus, le législateur en décidant de lever le secret professionnel (dans les cas de terrorisme ?) des travailleurs de CPAS se dédouane d'une partie de son rôle régalien de sécurité publique qu'il ose demander aux assistants sociaux d'assumer. En portant ainsi le débat sur le secret professionnel, les décideurs politiques induisent à la fois que les terroristes présumés fréquentent les services sociaux et que les assistants sociaux doivent les dénoncer.

Le métier de travailleur social n'est pas en évolution, n'est pas en mutation, n'est pas en réflexion… il est complètement remis en question ! Faut-il s'arc-bouter sur le secret professionnel, pierre angulaire de la relation de confiance entre un travailleur social et ses usagers ? Faut-il accepter de devenir des relais d'une vague de détection du radicalisme ? Si oui comment ? L'enjeu pour le travail social est colossal et aura un impact sur

© Philippe Adamantidis

un grand nombre d'usagers bénéficiaires de l'action sociale au quotidien dans bien des domaines. Cette forme de « dictature de la transparence » balayant d'un revers de la main secret professionnel, respect de la vie privée et rapport à l'intime modifie en profondeur la relation entre les travailleurs sociaux et leur public, jetant le trouble sur leurs rôles et missions.

Les travailleurs sociaux aujourd'hui plus qu'hier ont un devoir d'information et de formation. Aucun cursus de formation ne préparait à la problématique de la radicalisation. Cela ne suffira évidemment pas et il faut probablement une transformation de la place du travailleur social dans ses réseaux d'intervention. Le climat dans lequel les travailleurs sociaux évoluent actuellement est extrêmement difficile, complexe, voire hostile aux missions et valeurs qu'ils défendent.

Et si le vrai débat était ailleurs ?

Ne serait-il pas utile de repenser la définition même de travailleur social en intervenant de première ligne ? A savoir les professionnels qui sont en contact direct avec les populations, et ce de façon transversale et non plus segmentée, corporatiste. Il n'y a pas une formation, une réunion, une rencontre, un colloque sans que la plupart des protagonistes, qu'ils viennent de services sociaux, d'associations, de services communaux, de service de police, d'hôpitaux ne finissent par se dire qu'ils ne se connaissent pas, qu'ils ignorent les responsabilités des autres. Or le radicalisme violent et les attentats ont irrémédiablement touché et impacté toutes les pratiques professionnelles. Comment les intervenants de première ligne peuvent-ils travailler ensemble ? Comment partager des informations ? Quelles informations, avec qui et selon quelles modalités les intervenants de première ligne peuvent-ils échanger ? Et si une des réponses était dans le défi du réseau de première ligne ?

Il est probablement temps de se réapproprier le champ du travail social, mais aussi les paradigmes et concepts, car ils ont été largement dévoyés et dilués dans un discours mêlant slogans, stigmatisation, idéologie sécuritaire. Il est important pour les travailleurs sociaux d'accepter, de réaccepter le risque comme partie intégrante de leur travail ; le risque de se tromper, le risque de s'opposer, le risque de partager et de se dévoiler avec tous les doutes que cela comporte

A l'heure où s'écrivent ces lignes, on parle déjà moins de radicalisation, comme si nos sociétés se refermaient sur leurs problèmes comme de l'eau après un jet de pierre. A chaque séisme social, tout le monde clame « *plus jamais ça* », « *c'était prévisible* », « *il y a des causes sociologiques inscrites dans nos inégalités structurelles* »… La banalisation est-elle plus forte que notre envie de justice sociale ?

Les problèmes sociaux soulevés par la radicalisation ne datent pas d'hier, sont loin d'être résolus, les travailleurs sociaux associés aux autres intervenants de première ligne ont peut-être une partie de la réponse pour contribuer à une meilleure justice sociale. Il va nous falloir lutter plus que jamais à contre-courant, car les politiques actuelles ne vont clairement pas vers une réelle prévention des problématiques sociales, vers une réelle recherche de réductions des inégalités. Si après l'horreur, le radicalisme permet cette reprise en main du secteur social par lui-même, il aura été au moins utile *in fine*. Sinon, que faudra-t-il attendre pour que les démocraties comprennent que c'est dans les injustices sociales que naissent les plus grands fléaux sociaux ? Faute de quoi, l'Etat Sécuritaire Actif, la fabrique des surnuméraires, la polarisation communautaire, la discrimination et le racisme, en ce compris d'Etat, au quotidien ont encore de beaux jours devant eux…

Et si déjà les mouvements sociaux actuels des jeunes à Bruxelles étaient des « répliques » du tremblement social qu'est la radicalisation… ? Les frontières urbaines ne deviennent-elles pas aussi des frontières dans les esprits ? Et cette fois, on sait qu'on sait ! ▮

Daniel Martin
Collaborateur au CERSO,
Centre de ressources pour le social

[1] Centre de ressources pour le social http://cerso.helha.be/presentation-3/ [2] Haute école Louvain en Hainaut www.helha.be/#1. [3] Centre régional de verviers pour l'intégration https://crvi.be/. 4] Centre régional d'intégration de charleroi www.cricharleroi.be/. [5] Certificat interdisciplinaire : radicalisation violente et travail social somerhausenm@helha.be

À lire

Radicalisme violent : comprendre, prévenir au-delà de l'urgence, sous la direction de Colette Leclercq, in L'Observatoire 86 / 2015, 92 p.

Le radicalisme violent nous concerne tous et révèle des failles importantes de notre société. Comment assurer une prévention qui échappe aux amalgames et ne se confond pas avec le répressif, le sécuritaire ? Cela n'implique pas de révolutionner le travail social, mais plutôt d'affiner certains de ses outils, certaines de ses méthodes, et de mieux cerner un phénomène complexe et multifactoriel. Ce dossier a été construit en s'appuyant sur diverses rencontres qui ont servi de point de départ. Ce dossier est divisé en deux parties. La première pose cette question : pourquoi des jeunes de chez nous se laissent-ils séduire par le discours de Daesh et partent faire la guerre en Syrie ou se font-ils exploser dans des attentats suicides ici, en Europe ? Pour y répondre, de nombreux contributeurs décortiquent ce qui se joue derrière cet embrigadement criminel des jeunes dans le radicalisme violent. La seconde partie propose des réflexions sur ce qu'il y a lieu de mener, d'inventer, de soutenir comme actions pour prévenir cette radicalisation.

«Pas question de voir des radicaux à tous les coins de Bruxelles!»

Entretien

Depuis février 2016, Toria Ficette est coordinatrice du dispositif régional de prévention contre la polarisation et le radicalisme[1], une mission prévue dans le Plan global de Sécurité et de Prévention de la Région de Bruxelles-Capitale. Un poste à la charnière entre le sécuritaire et le socio préventif. Est-ce tenable ?

AI : Un enseignant, une directrice d'école ou un assistant social qui se pose des questions sur le comportement d'un élève ou d'une personne, ou qui est en demande d'un accompagnement de prévention au radicalisme violent : à qui s'adresse-t-il ? Comment trouve-t-il son chemin dans votre structure complexe composée de plateformes, de cellule, de comité… ?

Toria Ficette : La complexité que vous percevez à la lecture du Plan global de Sécurité et de Prévention est liée au fait que ce document est une note stratégique, davantage destinée aux parlementaires, au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et aux chercheurs, qu'au grand public qui risque de la trouver plutôt indigeste. Ce plan vise à définir les axes d'action. La difficulté est de traduire la transversalité, de montrer quels partenaires s'engagent dans le développement de nouveaux processus concrets en lien avec notre Plan global de Sécurité. Bref, l'enjeu est de déterminer qui joue quel rôle à quel moment.

Pour la prévention Polarisation-Radicalisme, je peux dégager deux types d'acteurs dont les missions sont tout à fait différentes. Il y a ceux qui travaillent dans une perspective sécuritaire : la sûreté de l'Etat, éventuellement les renseignements militaires, l'OCAM (Organe de coordination pour l'analyse de la menace), les Affaires étrangères, la police intégrée, les maisons de justice, le parquet. Il y a aussi ceux qui travaillent dans une perspective socio préventive : les services de prévention et toutes les asbl actives sur le terrain. Si nous juxtaposons la pyramide de la radicalisation à celle de la prévention, le haut de la pyramide concerne les individus ayant basculé dans la violence et relèvent donc du domaine de la prévention tertiaire. L'acteur « dominant » est sécuritaire. Le bas de la pyramide concerne des individus vulnérables ou en voie de radicalisation, ils relèvent donc du domaine de la socio prévention. Au milieu de la pyramide, nous avons une zone grise en ce sens que nous ignorons si la personne relève du sécuritaire ou de la socio prévention.

Un climat de panique – justifié par les attaques terroristes en mars 2016 – a fait que nous ne savons plus très bien qui fait quoi ni où. J'espère que nous sortons de la phase où des acteurs rejettent la faute sur d'autres ou considèrent ne pas avoir de rôle à jouer. Depuis deux ans que je travaille avec des acteurs locaux associatifs ou communaux, je constate qu'on ne parle pas toujours de la même chose, qu'on n'a pas les mêmes attentes (justifiées ou non) les uns vis-à-vis des autres, et qu'il existe parfois des malentendus, notamment sur l'obligation de divulguer des informations confidentielles reçues dans le cadre d'un suivi psychologique ou social.

Les acteurs socio préventifs ont un rôle de *safeguarding community* [mise en place de mesures de protection communautaire], tandis que les services de sécurité ont sans conteste un objectif de sécurisation. Les missions des uns ne peuvent pas porter ombrage aux missions des autres, cela dans les deux sens. Pour structurer l'action, nous essayons de connecter les différents acteurs, ce qui ne signifie pas qu'ils doivent échanger leurs rôles. Nous voulons qu'ils comprennent les perspectives de chacun pour qu'ils arrivent à accorder leurs violons.

Jusqu'où peuvent-ils aller l'un et l'autre ? Quelles sont les difficultés et que peuvent-ils mettre en œuvre pour les dépasser ? Il n'est pas question d'être « bisounours » ni de voir des radicaux à tous les coins de Bruxelles. Malheureusement les acteurs travaillent souvent avec leur prisme particulier. Notre objectif est d'entendre d'abord beaucoup de voix puis d'ajuster. Mon rôle est aussi de rechercher l'expertise là où elle est : chez les académiciens mais aussi parmi les acteurs de terrain.

AI : Une de vos missions est de veiller à faire connaître le phénomène dans toute sa complexité en analysant les causes plurielles, sans focaliser sur une cause unique comme l'islam. Le bagage idéologique du fonctionnaire ou du partenaire associatif qui assiste à vos formations va bien sûr peser dans le débat. Dès lors, comment aboutir à cette lecture dans toute sa complexité ? Je reviens à mon exemple : un directeur inquiet du comportement d'un élève vous contacte. Mais se pose-t-il toutes les bonnes questions qui permettent une vue d'ensemble ? Notamment : quelle est la place de cet élève dans l'école ?

Toria Ficette : Nous passons par un module d'objectivation où nous travaillons avec les personnes en demande de formation – que ce soient des gardiens de la paix, éducateurs de rue,… – sur les éléments à prendre en considération face à une situation donnée. Nous partons des éléments apportés par les participants eux-mêmes. Ainsi une formatrice les invite à partager des exemples vécus de radicalisation. Un éducateur intervient en mentionnant le cas d'une jeune femme renvoyée de l'école parce qu'elle avait porté le voile dans un stage. La question concrète est posée… Or l'enjeu ne relève pas forcément de la radicalisation ! C'est là qu'intervient la formatrice pour déconstruire ensemble ce cas. Elle utilise une méthode qui permet à chacun d'objectiver les faits, d'être plus impartial dans son approche. Pas parce qu'il faut être aveuglément neutre, mais parce que ne pas être impartial ne vous rendra pas efficace.
Nous ne cherchons pas à laver les cerveaux ni à dire ce qu'il convient de penser ; nous cherchons à introduire la curiosité ou le doute. Par exemple, sur la question sensible des théories du complot, également évoquée dans un des modules de formation, il arrive qu'un ou deux participants soient complètement aveuglés. Dans ce cas, on prend le temps de questionner leurs certitudes. Quand les participants ressortent en doutant, alors nous avons gagné notre pari parce que nous leur avons montré que si les complots existent, les théories du complot existent aussi.
Nous voulons fournir une réponse concrète à des situations concrètes amenées par les participants dans le cadre de leurs missions spécifiques. Il n'existe pas de module qui apprendrait aux éducateurs de rue comment contacter la sûreté de l'Etat ! En revanche, nous passons ce message : les travailleurs sociaux qui veulent vraiment aider les gens doivent pouvoir poser des limites, parce que le lien pour le lien n'a pas de sens. Ils travaillent dans un cadre légal et la sécurité publique est l'affaire de tous. Il s'agit surtout de bien recentrer les missions de chacun pour donner des réponses concrètes à des questions concrètes sans être ni alarmiste ni naïf.

© Nathalie Caprioli

Nos formations ont l'avantage de provoquer un échange dans une réelle diversité puisque les groupes sont composés de personnes issues de communes différentes dont les perceptions, les rôles et les réalités varient.

AI : Avec la multiplication des acteurs professionnels de tous niveaux (local, communal, régional), il y a forcément une multiplication de l'interprétation de vos missions. J'imagine que vous ne pouvez pas obliger tous les bourgmestres à fonctionner de la même façon… Jusqu'à quel point parvenez-vous à coordonner la prévention ?

Toria Ficette : Vous mettez le doigt sur le défi. Un défi qui ne me concerne pas uniquement mais que doit relever l'ensemble du Plan global de Sécurité et de Prévention de la Région de Bruxelles-Capitale qui *vise* une cohérence sans imposition mais par cooptation via l'expertise et le soutien. Et je souligne *vise* parce que je ne pense pas que cette cohérence soit réellement acquise.
C'est un fait que les acteurs ne sont pas identiques : chaque bourgmestre (dont l'autonomie reste parfaite), chaque service sont face à des réalités différentes. Il y a encore beaucoup à faire pour que leur collaboration soit rôdée. Qu'un travailleur local agisse de manière micro locale sur les questions liées à la prévention et à la sécurité spécifiques de son terrain d'action ne me dérange pas, mais cela manque encore de transversalité pour des questions éminemment transversales, tels que la polarisation ou les radicalismes. Je ne peux pas comprendre par exemple que des communes limitrophes ne mènent que trop rarement des concertations et des projets ensemble, notamment sur la question des FTF [Foreign Terrorists Fighters, les combattants belges partis en zones de combat]. J'ai ma responsabilité de coordination mais je suis aussi confrontée à cette limite que je ne peux forcer.

AI : Dans quelle mesure la Plateforme régionale radicalisme aide-t-elle à décloisonner les acteurs ?

Toria Ficette : Huit fois par an, nous réunissons au sein de la Plateforme régionale radicalisme les 19 fonctionnaires communaux responsables de prévention (chacun désigné par son bourgmestre), les référents radicalisme des six zones de police, plus le directeur coordinateur de la police fédérale de l'arrondissement judiciaire. Deux fois par an, j'y joins les associations que nous voulons soutenir. Sans vouloir les noyer dans trop de réunions.
Mon défi comme coordinatrice est d'arriver à ce que les communes s'engagent clairement et davantage ensemble. Parce que le sujet que nous traitons a des incidences au-delà de chaque commune. Pour le cas des FTF, on a observé une contagion par quartier, en lien avec le noyau familial ou avec l'entourage de la personne, qui n'a rien à voir avec le fait que

la personne soit inscrite à 1080 Molenbeek ou à 1020 Laeken. Je voudrais donc voir plus de liens et de mises en commun. Ce qui est très dur, même si les premiers effets sont perceptibles. Il faut préciser que moins de deux mois après mon entrée en fonction avaient lieu les attentats à Zaventem et à Maelbeek, un drame qui a encore plus tendu les différents acteurs.

La Plateforme radicalisme permet aussi un accès à une connaissance commune sur des thèmes à la demande, auxquels j'ajoute ceux qui me semblent pertinents. Nous ne traitons pas que de « djihadistes », nous faisons aussi le point sur les clivages entre des communautés subsahariennes, les tensions internes aux communautés turque et kurde, l'extrême droite, l'extrême gauche et le phénomène anarchiste à Bruxelles, mais aussi sur le secret professionnel un sujet important au lequel nous n'avons pas hésité à associer des experts de tout bord. Via cette plateforme, plusieurs acteurs ont pu acquérir des outils et faire certaines économies dans leur propre développement par le biais de ces synergies. Aujourd'hui, les gens se parlent et les bonnes pratiques me viennent tant de la couronne riche que du croissant pauvre de Bruxelles, pour caricaturer. Et surtout j'observe que tout le monde se sent concerné et plus seulement quatre communes.

AI : Le dispositif régional Polarisation-Prévention propose des mesures conjoncturelles qui ressemblent à des réparations transformées soudain en politique… un peu comme si on venait de découvrir quarante ans de wahhabisme en Belgique. Que pensez-vous de cette lecture ?

Toria Ficette : Conjoncturel, ça ne peut que l'être de manière globale. Toutefois, je voudrais remettre l'église au milieu du village. La sixième réforme de l'Etat qui prévoit des compétences en prévention et en sécurité pour la Région de Bruxelles-Capitale date de juillet 2014. La prise de conscience de la nécessité de mener une action, à partir du moment où des nouvelles compétences sont dévolues à la Région, nécessite du temps dans un pays démocratique. De plus, le Conseil Régional de Sécurité s'était réuni à peine trois ou quatre fois qu'il se retrouvait face à des attentats, un niveau 4 de sécurité et une anxiété absolue. Tout le monde a travaillé d'arrache-pied pour chercher des solutions intelligentes. Donc oui, les mesures sont parfois conjoncturelles mais pas forcément dans le sens négatif du terme.

Quand vous dites qu'on a l'air de découvrir quarante ans de wahhabisme, tout est une question de contexte. En 1969, ça avait du sens de donner une concession à l'Arabie saoudite – et au Royaume chérifien – ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Comme les premières migrations n'avaient pas pour but de s'établir ici, le politique ne s'est pas préoccupé des mosquées. Ce n'est pas une critique, je dis juste qu'il n'y avait probablement pas de besoin à cette époque d'organiser ce culte (il ne sera reconnu que 5 ans plus tard) et que nous n'en n'avions pas de connaissances suffisantes. On évolue avec le temps. J'ai moi-même été analyste stratégique dans le domaine de la gestion des conflits. Au faîte de l'actualité, je n'ai pourtant rien vu venir des Printemps arabes, et je suis très perplexe lorsque j'entends que certains annoncent les avoir prédits!

Par rapport au wahhabisme ou aux Frères musulmans, il ne s'agit pas de mouvements homogènes et je pense que peu de personnes sont capables de faire réellement les nuances qui s'imposent. En Belgique, d'une part, ces tendances se sont syncrétisées et, d'autre part, les personnes que nous qualifions de salafistes ne se considèrent souvent pas comme telles. L'orthodoxie religieuse s'articule aussi au phénomène culturel : l'islam n'est pas vécu pareillement dans une famille marocaine, turque ou pakistanaise.

Probablement qu'on aurait pu mieux faire mais je trouve plus intéressant d'aller de l'avant. ▮

Propos recueillis par **N. C.**

[1] La polarisation est définie comme le renforcement des oppositions entre des personnes ou des groupes dans la société qui résulte ou peut résulter en une augmentation des tensions entre ces personnes ou groupes et engendrer des risques pour la sécurité sociale. La radicalisation est un processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel.

À lire

Comprendre et prévenir la radicalisation des jeunes, par Jacques Trémintin- Dossier, in Le Journal de l'Animation 179 / mai 2017, Revigny, Martin Media, pp. 21-31.

Le radicalisme ne relève ni de la maladie mentale, ni de l'inculture, pas plus que de la misanthropie. Il trouve sa source au cœur même de notre mode de fonctionnement mental et peut se réveiller en chacun d'entre nous, si nous n'y prenons garde. S'il est illusoire de penser que les animateurs puissent aider à la déradicalisation, ils ont un rôle essentiel à jouer dans la prévention. C'est ce qu'ils font déjà au quotidien, en défendant et appliquant les idéaux humanistes de l'éducation populaire. Quiconque a déjà essayé de dialoguer avec un adepte d'une cause radicale quelle qu'elle soit en est sorti dépité. Car ce que celui-ci défend ne relève pas d'une opinion pouvant faire l'objet d'un échange, mais d'un dogme intangible. La radicalisation n'a pas à mobiliser des réponses différentes que celles déployées face à d'autres dérives tels la délinquance, la toxicomanie, les tentatives de suicide ou l'alcoolisme. Il ne s'agit pas ici d'amalgamer des conduites qui ont chacune leur spécificité, tant leur genèse et leurs conséquences diffèrent. Rappelons simplement que la bienveillance à autrui, l'empathie et la congruence, véritables prérequis de la profession, peuvent s'exercer là comme ailleurs. C'est en permanence que les animateurs peuvent agir d'une manière préventive en renforçant l'image positive du jeune, en favorisant son accomplissement individuel et en développant le tissu social qui le relie aux autres.

Pour continuer à vivre, il faut muer[1]

Frédéric De Corte et Laurent Stas

Suite à l'émergence de politiques de prévention du radicalisme violent et de l'accompagnement des personnes radicalisées, quels sont les enjeux et les limites des dispositifs dans le champ du travail social et de ses relations avec les services de sécurité et de police ?

Si le concept de « radicalisation » est utilisé dans le domaine politique et relayé à foison par nos médias depuis environ deux décennies, nous assistons depuis peu à l'émergence de cette problématique dans le champ du travail social. Cette émergence étant engendrée non seulement par la récente problématique des jeunes Belges partis combattre en Irak et en Syrie, le retour de ces derniers en Belgique ou l'allégeance à Daesh de certains restés au pays. Les services de sécurité et de police vont également subir une muance[2] dans les politiques de prévention et de lutte contre la radicalisation violente.

On assiste à une prise d'intérêt croissante au niveau des parcours individuels ainsi que sur la détection de signaux de « radicalisation » tant chez l'individu que dans un groupement. La collecte et l'échange de l'information semblent occuper une place de plus en plus importante dans les politiques de prévention et de lutte contre la radicalisation violente et le terrorisme.

« La Belgique n'est pas un Etat défaillant, la commission d'enquête constate toutefois certains dysfonctionnements au niveau de l'architecture de la sécurité. » Extrait de la première page du troisième rapport intermédiaire de la Commission d'enquête sur les attentats du 22 mars 2016. Plus loin : *« Il faut toujours veiller à préserver l'équilibre entre la sécurité, la vie privée et d'autres libertés fondamentales ».* Nous pouvons tous nous poser légitimement la question de savoir quelles sont les limites de cet équilibre face aux enjeux de ces politiques de prévention et de lutte contre la radicalisation violente.

Pour tenter de prévenir le phénomène de « radicalisation », Etat, entités fédérées et communes mettent en place des centres de « contre-radicalisation » pour améliorer les interactions et relations entre partenaires et acteurs concernés. L'amélioration du partenariat et de l'échange d'informations, associés au suivi individuel (au cas par cas), devrait garantir pour certains la « contre-radicalisation », la prise de distances vis-à-vis de certaines idéologies, et pour d'autres le désengagement vis-à-vis de la reconnaissance et légitimation de l'usage de la violence pour défendre une cause[3].

Mieux transmettre l'info

Toujours dans le rapport intermédiaire, la Commission d'enquête sur les attentats du 22 mars 2016 explique que l'action administrative de la police locale et des pouvoirs locaux est cruciale dans le cadre de la prévention et du suivi. *« La commission d'enquête constate aujourd'hui une trop faible interaction et coopération entre les autorités judiciaires, comme la police judiciaire et le parquet, d'une part, et ces autorités administratives, d'autre part. Les bourgmestres font état d'une transmission insuffisante des informations, bien qu'ils doivent assurer la sécurité sur le territoire de leur commune. »*

La fonction de police de quartier « service de proximité » avec ses fonctionnaires de proximité ne sont pas en reste face à cette quête de l'information. Ce même rapport de la commission d'enquête aborde le sujet : *« Quant à la police, elle se concentre souvent sur des actions répressives, risquant de ce fait de négliger des missions essentielles, comme le travail de quartier. Le plan Canal et les CSIL [cellules de sécurité intégrales locales] illustrent parfaitement la coopération interdisciplinaire entre les services judiciaires et administratifs et ce, à différents niveaux. Le centre de crise et les autorités locales doivent veiller à maintenir les équilibres de manière à ce que le travail régulier et, en particulier, le travail de quartier ne soient pas excessivement mis en péril. La police locale a un rôle important à jouer dans la lutte contre le terrorisme. Elle dispose d'une position d'information privilégiée sur le terrain qui doit être pleinement mise à profit. Le travail de quartier constitue une source d'information non négligeable, concernant la radicalisation par exemple, et il doit être revalorisé. »*

Travailleur social ≠ agent de renseignement

Cette muance engendrant de nouvelles formules de maillage institutionnel n'est pas sans effet sur les missions demandées aux travailleurs sociaux œuvrant dans les nouvelles structures mises en place par les Régions et communes ou dans les structures existantes. Les relations entre les travailleurs sociaux et fonctionnaires de police amenés à collaborer devraient également engendrer des effets au niveau des attitudes et comportements des acteurs concernés.

Quand on sait que la base d'un suivi individualisé d'une personne par un travailleur social est principalement axée sur la confiance, il serait hasardeux de transformer les travailleurs sociaux en agents de renseignement de l'Etat ou des pouvoirs locaux. Un cadre bien précis doit être mis en place pour ce partenariat et les missions dévolues à chacun, afin de ne pas transformer de façon contre-productive le travail social et ainsi nuire à la cohésion sociale. L'enjeu est d'optimaliser les chances de réussite des actions mises en œuvre en complément d'une approche au niveau des causes profondes.

Approche intégrale et intégrée ?

Un plan d'action a vu le jour initié par les autorités pour s'attaquer à la problématique du radicalisme et du terrorisme. L'objectif étant de viser une approche commune, intégrale et intégrée, et ce à tous les niveaux de pouvoir. L'ensemble s'est inscrit dans une stratégie globale de lutte pour réduire l'impact du phénomène de radicalisme[4] par l'institution de trois organes, à trois niveaux de pouvoir.

La Taskforce nationale (TFN) : au niveau fédéral, il s'agit d'un organe stratégique et politique. Cette taskforce se réunit tous les mois et se décline en groupes de travail permanents et/ou thématiques.

Les Taskforces locales (TFL) sont des plates-formes de concertation opérationnelles et stratégiques destinées notamment aux services de police et de renseignement et sont installées au sein d'une zone géographique délimitée. Elles constituent un niveau supra local (à l'échelon des arrondissements) et sont le trait d'union entre le fédéral et le local :

- elles suivent les Belges partis dans les zones de combat, les Returnees et les personnes prêtant allégeance à Daesh en Belgique, cela au niveau local sur leur territoire ;
- elles échangent des informations, renseignements et analyses, les font concorder et entretiennent des contacts structurels et/ou ponctuels avec les autorités locales et leurs services ;
- elles offrent un appui aux intervenants de première ligne (services sociaux et services de prévention) confrontés aux signes d'une éventuelle radicalisation et peuvent proposer des mesures.

Les Cellules de Sécurité Intégrale Locale (CSIL) : cette structure peut se décliner en une, deux ou trois formes complémentaires :

- la table stratégique définissant les priorités politiques, la régie et la coordination ;
- la table tactique travaillant sur la gestion opérationnelle en priorisant les dossiers ouverts, elle définit les tâches, compétences et responsabilités de chacun. Elle développe également des modèles de réaction quant à la proactivité, la prévention, le curatif et les réactions dans le suivi des groupes cible ;
- la table opérationnelle conduisant à des accords de travail avec les acteurs concernant la collecte de l'information entre les services, elle œuvre sur l'accompagnement des personnes.

La formation constitue la préoccupation première à la mise en place des CSIL afin, sans doute, d'apporter le plus grand dénominateur commun sur la thématique entre des acteurs de terrain provenant chacun d'univers différents avec un rôle spécifique.

© Pascaline Adamantidis

Le public cible est prioritairement celui des jeunes. En effet, par la construction de son identité, ce type de public est particulièrement à la recherche d'informations. La facilité de l'accès à celle-ci, sans filtre ni accompagnement, représente donc un réel danger pour les usagers du net. Autant par le passé le jeune pouvait se forger son identité au travers d'une valorisation au sein du groupe, autant aujourd'hui la société confine l'individu à un repli sur soi. Les risques sont majeurs pour le jeune seul dans sa chambre face à internet. Aider à façonner cette identité est donc une priorité essentielle pour la co-construction du jeune dans la société.

Dans l'état actuel et à l'analyse des documents examinés, la partie curative dans ce qu'il est possible de développer dans l'accompagnement une fois une situation problématique détectée nous semble insuffisamment rencontrée.

Même si les projets ne mentionnent pas tous explicitement des indicateurs comme « améliorer la qualité de vie » ou « la cohésion sociale », ils sont un facteur prévalent dans ce qui constitue un objectif commun, le vivre ensemble en toute sécurité.

Le besoin d'aide et d'accompagnement des individus concernés par toute radicalisation violente et leurs proches n'est pas remis en cause et les centres d'aide et de prise en charge semblent avoir leur légitimité à ce niveau. Il faudra se laisser le temps d'analyser ce qui est mis en place à moyen terme à l'aide de bilans intermédiaires comme c'est le cas au Québec[5]. Le travail effectué par la police trouve également sa place dans cette approche multidisciplinaire et les frontières entre les différents services ne sont pas imperméables : *« Une travailleuse sociale pourrait devenir une bonne inspectrice de police et inversement, un policier pourrait tout aussi bien devenir un bon travailleur social »*, comme le démontre la réalité du travail policier au quotidien, dans lequel le travail social peut occuper une place importante.

Toutefois, le nouveau maillage institutionnel et les dispositifs mis en place ne constituent pas une solution miracle au traitement de la problématique de la socialisation des jeunes dans le radicalisme violent. Cette approche doit être une plus-value à apporter aux questionnements sur les causes profondes de la radicalisation. Ce que vient appuyer le rapport de la commission d'enquête des attentats du 22 mars : *« (…) la commission d'enquête épingle également le rôle préventif majeur joué par les entités fédérées, au niveau de l'enseignement, de la jeunesse, de l'intégration et du bien-être par exemple. »*

Tutelle et rapport de force

L'émergence de la question de la socialisation des jeunes dans l'extrémisme violent et la mise en place de structures devant y répondre nous amènent à nous intéresser aux questions éthiques et aux limites que ces structures rencontrent dans leurs relations avec leurs partenaires.

Les enjeux engendrent des tensions, tant au niveau de la population, qu'au niveau politique, des professionnels du champ du travail social et des métiers de la sécurité. Cette nouvelle formule de maillage institutionnel est-elle fondée sur le décloisonnement, l'échange réciproque, la convergence d'intérêts ? Ou s'agit-il d'un établissement des rapports de partenariat avec les différents niveaux d'exercice du pouvoir sur le mode de la tutelle, autrement dit de la reproduction de rapports de forces[6] ?

« La Fédération Wallonie-Bruxelles comme partenaire incontournable, occupe une position centrale. Les autorités communales font le lien entre les instances régionales et partenaires locaux (publics, privés et associatifs) concernés. »[7] Des tensions peuvent surgir de ce nouveau maillage institutionnel, car si la Région assure une tutelle sur les communes par les subsides, les autorités communales quant à elles ont renforcé, par le biais de leurs politiques de proximité, leur implication incontournable et leur légitimité vis-à-vis de l'entité fédérée. Certaines initiatives menées au niveau local peuvent être un contrepoids au rapport de force de la tutelle de l'autorité fédérée.

Ces rapports de force sont-ils source de perte d'efficacité, ou source d'évolution au niveau du travail effectué dans le cadre de l'aide et de l'accompagnement des personnes concernées par le radicalisme violent ? La tutelle par le subside dans cette autonomie relative semble être un outil de poids dans ces nouveaux rapports de force. Les subventions accordées le sont sous certaines conditions, comme un cahier des charges à respecter, ainsi que l'obligation de rendre des comptes. La collecte et l'échange d'informations entre les associations, administrations et les services de sécurité seront-elles dans les cahiers des charges des points qualifiants ou disqualifiants pour l'octroi des subsides ? Les associations et acteurs sociaux devront-ils vendre leur âme pour assurer la pérennisation de leurs activités ou lancer des projets ? La qualité de l'accompagnement ne va-t-elle pas en souffrir ?

Les appels à projets et leurs financements semblent parfois déboucher sur une sorte de course aux subsides permettant de créer ou pérenniser un projet. Dans cette course aux subsides, non seulement des professionnels ou structures s'improvisent spécialistes de la « contre-radicalisation », sans en avoir les compétences requises[8], mais les entités locales ne vérifient pas toujours les compétences de ces personnes ou structures, car la priorité est de donner une réponse dans l'urgence face à cette problématique émergente.

Le secret professionnel

Pouvons-nous penser le partenariat entre les différents acteurs, y compris avec les acteurs judiciaires, sans mettre à mal un pilier de notre démocratie : le secret professionnel, garant du principe de confidentialité indispensable à l'établissement d'un climat de confiance entre le travailleur social et la personne aidée ?

Ces derniers mois, au nom de la lutte contre le terrorisme, nous assistons à une remise en question par les pouvoirs politiques des règles régissant le secret professionnel. La Chambre a été saisie d'une proposition de loi déposée le 21

juin 2016 pour permettre de lever le secret professionnel en cas de connaissances d'informations relatives au danger grave d'infractions terroristes en insérant un paragraphe supplémentaire à l'article 458 du code pénal. La loi du 17 mai 2017 a modifié le Code d'Instruction criminelle et organise, par l'ajout de l'article 46bis/1, la levée du secret professionnel dans le champ de la lutte contre les infractions terroristes.

La voie sécuritaire semble prendre le dessus sur celle de la raison et de la réflexion démocratique. Les travailleurs sociaux peuvent-ils être des surveillants acteurs d'un pouvoir répressif et en même temps être des personnes de confiance auprès des personnes en quête de socialisation et d'ancrage ? Selon le député fédéral cdH Georges Dallemagne : « *Nous sommes extrêmement attentifs au secret professionnel mais nous sommes également attentifs à ce que la lutte contre le terrorisme soit efficace. Nous avons vu à quel point la question de la transmission des informations avait fait défaut (lors des attentats de Bruxelles et de Paris). Cette question constitue un enjeu central pour l'avenir. Elle doit concerner les services publics, le renseignement et la police, mais également les acteurs sociaux et les institutions de sécurité sociale* »[9].

Les travailleurs sociaux, visés par la proposition de loi, ne sont pas des experts en détection de processus de radicalisation. L'histoire nous a montré que même les experts chargés de la détection de personnes se radicalisant sont souvent passés à côté de terroristes. Comment exiger des travailleurs sociaux qu'ils en soient capables et comment maintenir la confiance nécessaire à tout dialogue entre ces derniers et les bénéficiaires s'ils deviennent des informateurs de la police et des services de renseignements ?

De telles mesures ne seront pas sans incidences sur la relation de confiance : quel citoyen ou quelle organisation va contacter un service d'accompagnement de personnes concernées par la radicalisation violente, s'il sait que ses propos vont être relayés sans filtre vers l'autorité judiciaire ? Le « flicage », sur base de relevé d'indicateurs de radicalisation, met à mal le travailleur social dans sa mission d'aide individualisée. Les enjeux du secret professionnel sont énormes et les effets de la nouvelle loi ne vont certainement pas faciliter le partenariat entre les centres de d'aide et d'accompagnement des personnes concernées par le radicalisme violent, ce qui va incontestablement freiner les motivations des personnes désirant faire appel à ces centres, craignant d'éventuelles représailles envers eux et leurs proches. De plus, l'échange d'informations avec les autorités judiciaires peut avoir des conséquences sur la socialisation de l'individu et son accès à l'emploi.

Les CSIL sont un exemple des dispositifs mis en place dans un cadre institutionnel pour favoriser la coopération entre les services administratifs, sociaux, de renseignements et judiciaires dans la collecte et l'échange de l'information. La question de la transformation des travailleurs sociaux et de la collaboration avec le monde sécuritaire reste néanmoins encore à ce jour un sujet sensible.

Revaloriser le travail du terrain

Les initiatives mises en place tant à l'échelle des administrations et associations à vocation sociale, qu'à l'échelle de la police structurée et intégrée à deux niveaux, doivent être évaluées de façon multidisciplinaire en connexion avec la réalité. Ces évaluations peuvent-elles se déconnecter de la réalité sans aller au contact des acteurs de terrain et des usagers ? En tant que chercheurs, pouvons-nous nous contenter de ne nous adresser qu'aux échelons supérieurs de ces métiers pour dresser une image conforme à la réalité et en tirer des enseignements ? Ne devons-nous pas quitter de temps à autre le monde calfeutré des auditoires pour nous confronter à la réalité quotidienne vécue par les acteurs de terrain engagés dans l'accompagnement de l'autre ? La voix des travailleurs sociaux, inspecteurs de police, cadres de base et cadres moyens n'a-t-elle pas autant de crédibilité et de poids que celle d'un directeur ou commissaire de police ?

Ne brûlons pas les étapes, faisons confiance aux projets porteurs bien cadrés institutionnellement, à condition qu'ils tiennent compte de l'expertise « par la pratique » des travailleurs sociaux et autres acteurs impliqués. Le développement des connaissances en la matière, par la pratique et la formation, ne peut se faire que par une approche intégrale. C'est ensemble, non sans résistances, mais sans sombrer dans le business de la « déradicalisation », que nous y arriverons, y compris avec les autorités judiciaires, sans tomber dans le « tout sécuritaire », ni dans l'angélisme et sans attendre une commission d'enquête pour accepter de muer ! ▮

Frédéric De Corte,
docteur en Science sociales et politiques ULB

Laurent Stas,
doctorant en Philosophie et Sciences sociales ULB

Bonus **www.cbai.be**
Lisez l'article *in extenso*

[1] Préface de Gabriel Ringlet, dans l'ouvrage de Jacques Rifflet, *Les mondes du sacré*, Editions Mols 2009. [2] État de la voix d'un enfant qui mue, http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/muance/53079. [3] Réseau de prise en charge des extrémismes et radicalismes violents – https://extremismes-violent.cfwb.be. http://bravvo.be/-A-propos-de-BRAVVO. http://www.anderlecht.be/fr/prevention-radicalisation. [4] Voir à ce sujet les principales mesures adoptées par le conseil des ministres du 19 avril 2014 in http://joellemilquet.be/wp-content/uploads/2014/06/1406-annexes.pdf. [5] https://info-radical.org/fr/cprmv/rapport-annuel. [6] Mejed Hamzaoui, Travail-Emploi-Formation n° 9/2010. [7] Idem. [8] Asiem El Difraouil, in Le Monde du 14/01/2016-http://lemonde.fr/article/2016/01/14/un-marche-opaque-de-la-deradicalisation. [9] www.levif.be/actualite/belgique/levee-du-secret-professionnel-des-travailleurs-sociaux-le-cdh-rejoint-la-majorite/article-normal-609057.html

Les adolescents peuvent aussi se mobiliser

Yves Collard

Un certain nombre de traits spécifiques aux adolescents rendent ceux-ci plus fragiles face au radicalisme. Les méthodes de lutte contre la propagande de Daesh en tiennent-elles compte ? Les jeunes sont-ils en mesure, eux-mêmes, de lutter contre les messages de haine diffusés sur les Réseaux ?

Même si les stratégies de recrutement de nouveaux adeptes voués au combat ou au départ pour la Syrie saturent souvent le débat sur les processus propagandistes de Daesh, les opérations médiatiques lancées par l'autoproclamé État islamique sont de natures variées, se déploient sur des supports divers et poursuivent des objectifs multiples[1].

Attention, fragiles

Certaines caractéristiques générales de l'adolescence rendent cette tranche d'âge *a priori* plus sensible ou fragile à la propagande de Daesh. Un enjeu fondamental de cette période de vie repose sur la construction d'une identité adulte, spécifiquement sexuée. Pour l'écrire simplement : les adolescents cherchent à devenir femmes et hommes. Une entreprise parfois complexe quand, partout autour d'eux, les principes universalistes s'affirment. Pour certains jeunes hommes, la quête de masculinité est liée à une vision héroïque de leur existence future. Ils y sont sensibles en inversant la haine persécutrice que la société est dite leur vouer, selon les discours propagandistes. La victimisation rancunière qui y est décrite légitime leurs tentations violentes. Posés comme justiciers potentiels au service d'un intérêt supérieur, ils peuvent être intégrés dans une sorte de ritualisation morbide vers l'âge viril, du premier contact avec le recruteur jusqu'au départ, y incluant des épreuves symboliques comme le visionnage de scènes de décapitation.

Pour les jeunes filles, la situation est comparable et parallèle. Selon les propagandistes, les conquêtes du féminisme assèchent le modèle traditionnel du féminin complémentaire au masculin. Le passage au djihadisme, accompagné de messages prétendument humanitaires, promet entre autres aux jeunes filles l'amour avec un combattant, la création rapide d'une famille structurée et rassurante. Bref, un passage rapide à l'âge adulte, qui manifeste en quelque sorte une rébellion contre l'adolescence prolongée dans laquelle nos sociétés vouent sa jeunesse.

Dans les réseaux sociaux numériques, cette nouvelle identité adulte s'élabore dans le partage d'idéaux religieux qui permettent aux unes et aux autres de commenter le monde ou le refaire, de partager ou conforter des valeurs à la fois nihilistes (détruire le monde tel qu'il est) et humanitaires (lutter contre les injustices en Syrie). Le message est souvent évident : il faut aimer et défendre son frère ou sa sœur de religion, ce dont il découle de manière simpliste qu'on a le droit de haïr les autres.

Leviers d'adhésion communautaire

Deuxième trait spécifique : la recherche et la construction identitaire partagée. La propagande de Daesh propose aux jeunes de s'inscrire dans une société répressive, mais qui met à leur disposition un puissant ancrage, celui de la *umma*, communauté indépendante de la langue ou de la nationalité, un fort levier d'adhésion lorsqu'il s'adresse à des jeunes livrés à une forte indistinction sur le plan de leur appartenance binationale ou biculturelle.

A certains moments de leur vie, les adolescents se voient très forts, et à d'autres moments, ils ont une image très dévalorisée d'eux-mêmes. Tout cela génère un mal-être tenace, une déstabilisation, une tendance au repli sur soi, de vifs emportements qui peuvent être des moments choisis par les recruteurs ou les prosélytes pour porter leurs messages. L'adolescence est également une période de tests, de défis, de transgressions, et parfois, de mises en danger extrême. L'adolescent en quête de limites cherche et trouve via le djihad armé et, surtout, les manifestations publiques d'adhésion à celui-ci, une forme de reconnaissance, un accès au contrôle de lui-même. Le renoncement ou la haine de soi, nécessaire à la haine de l'autre, est un moteur d'adhésion récurrent au djihadisme guerrier.

Ces mises en péril poursuivent d'autres objectifs : attirer le regard de l'entourage sur ses difficultés, défier les prescrits de la société, voire de l'école de la famille, ou de l'imam, accomplir ce qui est permis chez les adultes guerriers inlassablement héroïsés par la propagande tout en étant exhibés comme des monstres par la société adulte. Autre trait spécifique : l'angoisse d'abandon. Les adolescents quittent volontairement la sphère familiale, font le deuil de leurs attachements infantiles. Ils éprouvent dès lors le besoin de s'intégrer à un autre groupe. Ils vont le trouver chez leurs pairs, les camarades de classe ou d'école, une famille bis… Et dans le cas du djihad, des frères d'armes ou d'exil.

Enfin la propagande terroriste exploite un dernier filon. Il repose sur les injonctions paradoxales d'une société du contrôle collectif, mais très individualiste, exerçant sur les jeunes une forte pression identitariste, les enjoignant à être rapidement capables de déterminer *ce qu'ils sont* et à le promouvoir, tout en étant mis en concurrence entre eux, notamment sur le plan de la popularité parmi les pairs. L'engagement djihadiste permet aux jeunes adeptes de construire une pseudo autonomie, de trouver rapidement un renforcement, mortifère, de l'*image* de soi, aux dépens de la *formation* de soi, sous la forme de réponses rapides plutôt qu'à travers un véritable questionnement sur l'ordre du monde.

Des stratégies adultes

Dans ce paysage, diverses stratégies d'action sont mises en œuvre. La plupart tiennent faiblement compte du paysage sociopsychique adolescent. L'arsenal juridique répressif renforcé, s'il se justifie pleinement aux yeux du grand nombre, échoue à convaincre ceux qui précisément tirent gloire à braver la loi. Le témoignage des returnees ? Il est sans doute l'un des plus efficaces. Il critique Daesh et ses mystifications propagandistes. Mais qu'en est-il si le califat est discrédité au nom des valeurs que celui-ci défend ? La critique identifiant les contradictions entre la réalité du califat et ses propres affirmations paraît adaptée à ceux que, de manière illusoire, l'aventure humanitaire attire, ainsi qu'à ceux qui s'estiment pouvoir en retirer plaisirs et bénéfices matériels au combat. Mais comment convaincre les jeunes pour qui prendre le risque de tuer et de mourir est précisément ce qu'ils désirent ? Le travail de contre-idéologie, notamment sur le terrain religieux, constitue une autre piste. Comment amener les jeunes se voyant en guerriers martyrs à se joindre à une communauté démocratique et tolérante ? Si la société devrait pouvoir accepter de lever le tabou, ne pas laisser aux seuls religieux le soin de désigner la place de la religion dans la société, un certain nombre de jeunes justifient précisément la violence des attentats terroristes par les diverses offenses faites à leurs croyances.

Du côté des autorités publiques, notamment en France, des sites comme http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/, sensés démonter les mécanismes de manipulation propagandiste, pourraient même être contre efficaces quand ils s'adressent à des candidats moudjahidine qui entendent venger les crimes des gouvernements occidentaux en Syrie et n'admettent d'autre autorité que celle de Daesh. Les perspectives sont-elles sombres et le combat contre le radicalisme sans espoir ? Dans la foulée de Stuart Hall, il faut prendre en compte le fait que l'information propagandiste ne produit pas toujours les effets escomptés, et principalement si elle s'adresse à un public qui n'est pas en affinité avec l'idéologie qu'elle défend et met en œuvre. Il faut ajouter que la circulation des informations sur Internet, dans les réseaux sociaux, permet de détourner facilement la forme et le contenu d'un message. Tout comme les caractéristiques psychiques des adolescents les entrainent tout aussi facilement à adhérer et à propager des contre-discours.

Nombreux sont ceux qui se lancent désormais dans une vaste entreprise de dérision. Sur les réseaux sociaux se répandent les images d'Isis Chan, petite fille au look manga, vêtue comme une combattante de Daesh, tenant un grand couteau dont elle ne se sert que pour couper des melons. On note également de nombreuses parodies rap de chants martiaux de Daesh. D'autres clips circulent, ridiculisant les soldats de Daesh en montrant qu'ils ne savent pas se servir des armes. L'usage des réseaux sociaux se décline en arme du rire, à l'instar de l'opération « canards de bain », dans laquelle certains utilisateurs se sont amusés à détourner les images de combattants de l'État islamique pour les transformer en canards jaune vif.

De plus en plus, les jeunes internautes libèrent la parole sur Youtube pour exprimer la haine du califat : c'est ainsi que le clip « Marseille répond à Daesh » a été visionné près de 800 000 fois sur Youtube. Sans doute, est-ce quand les jeunes parlent aux autres jeunes que la lutte contre le radicalisme se révèle-t-elle la plus efficace. ▮

Yves Collard
Formateur à Média Animation
et professeur invité à l'IHECS

Isis Chan : sur Youtube, les jeunes mènent la riposte contre Daesh.

© Isis Chan

[1] Pour une vision plus détaillée des différentes stratégies de propagande de Daesh et de ses objectifs, lire : Djihad radical, le théâtre des opérations média, https://media-animation.be/Djihad-radical-le-theatre-des-operations-media.html, de l'auteur.

La prévention ne date pas d'aujourd'hui

Nathalie Caprioli

Si elle a émergé dans une urgence certaine, la prévention au radicalisme n'a pas été conçue à partir de rien. Elle puise dans des pratiques professionnelles qui ont fait leurs preuves sur le terrain, bien avant le contexte actuel. Focus sur quatre pratiques qui méritent d'être valorisées.

Il est important de s'accorder sur le sens des mots. Arrêtons-nous d'abord à la prévention. Que quoi parlons-nous ? En Belgique, les services de prévention générale se multiplient au début des années 1990 ; en particulier à la suite des émeutes de Forest en réponse au ras-le-bol d'une jeunesse qui demande l'égalité des chances. Depuis quelques années, la prévention cherche à renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les habitants. Dans les communes, elle se dit intégrée et intégrale, selon une pyramide découpée en trois niveaux. A savoir, la prévention primaire (visant un public très large, avec par exemple la présence de gardiens de la paix dans l'espace public), secondaire (à l'attention des publics vulnérables comme les jeunes en rupture familiale ou scolaire), et tertiaire (laquelle prévoit un accompagnement individuel).

Accordons nous aussi sur la définition des termes radicalisation violente, utilisés et repris à partir des attentats de Madrid de mars 2004 – un acte terroriste d'une ampleur que l'Europe n'avait plus connue depuis 1988 lors de l'explosion du vol Pam Am au-dessus de Lockerbie en Ecosse. « *Il s'agit d'un processus par lequel un individu est amené peu à peu à légitimer l'usage de la violence, voire à penser qu'elle est nécessaire, dans un but idéologique. Il n'y a pas une seule manière de se radicaliser. Pour identifier correctement une situation, il faut non seulement prendre en compte les facteurs individuels, mais aussi les contextualiser en fonction de l'environnement familial, institutionnel, socioprofessionnel de l'individu... Il s'agit aussi de le protéger contre un mauvais diagnostic car il peut très bien entrer dans un processus de radicalisation puis faire marche arrière. Il est donc préconisé de ne pas avoir de certitudes en la matière et de privilégier une attitude réflexive face à ce phénomène labile.* » Hadelin Feront, coordinateur de la Cellule PRE-RAD à BRAVVO (asbl parastatale à Bruxelles-Ville), poursuit : « *Ce qui va faire la différence, c'est notre capacité à contextualiser, à ne pas se contenter d'une information fragmentaire, interprétative ni émotionnelle*».

Un terrain connu

Face à une donne perçue comme inédite, beaucoup de travailleurs sociaux expriment une perte de repères et le sentiment d'être démunis. Ce qui questionne Hadelin Feront : « *Ces constats viennent peut-être d'une mauvaise information. Car après tout, la plupart des travailleurs sociaux savent comment réagir face à un processus de rupture. Il est donc essentiel de redonner le pouvoir aux professionnels du secteur social en leur montrant que les mécanismes à l'œuvre dans les processus de radicalisation sont des mécanismes qu'ils connaissent depuis longtemps* ».

La démonstration en se tournant par exemple vers Vent Debout, une association à Wandre qui accompagne depuis plus de trente ans des jeunes vulnérables en difficulté et en souffrance, absolument sans aucun lien avec la prévention au radicalisme violent, et qui, pourtant, utilise des méthodes de prévention transposables. Thierry Deprez, coordinateur des séjours de rupture au Maroc, résume le projet pédagogique de cette asbl qui organise des expériences de rupture avec des adolescents pris dans une spirale de l'échec familial, scolaire, d'estime d'eux-mêmes, spirale qui les entraîne vers le décrochage, la délinquance, la drogue, le repli. « *En pleine mer, à la montagne, ou en séjour au Maroc, hors de leur zone de confort, les éducateurs leur demandent de s'impliquer, de donner le meilleur d'eux. Ils leur apprennent aussi les conséquences de leurs actes. Sortis de leurs habitudes, les jeunes se découvrent dans une situation inconnue et parviennent à mobiliser en eux des ressources qu'ils ne soupçonnaient pas. Les relations peuvent atteindre des extrêmes, passer de l'affrontement aigu entre l'éducateur et le jeune, à un lâcher-prise où le caïd s'abandonne en pleurs sur l'épaule de l'adulte parce qu'il sait qu'il ne sera pas rejeté.* » Ces ruptures sont vécues comme des expériences en laboratoire où il est possible de faire des pauses, d'analyser les tensions, les colères, le mal-être, pour en comprendre les ressorts.

S'inscrire en relation au monde

La capacité à globaliser la situation, évoquée plus haut par Hadelin Feront, fait aussi partie de la méthode de Vent Debout : le jeune est en connexion avec un environnement que les éducateurs ne peuvent ignorer. C'est pourquoi ces derniers cherchent à remobiliser les parents dans leurs compétences, en leur montrant de l'empathie. Ils privilégient également le travail

en réseau. « *Il faut que le jeune se sente entouré et non contrôlé. L'école, le PMS, la maison de jeunes, le médecin, le psychothérapeute réalisent leur part de travail selon leur spécialité. Je crois au réseautage ! Ça fait du bien à tout le monde : le jeune sent qu'on se soucie de lui, et chaque service se sent valorisé.* »

Cette approche permet aux jeunes de gagner en maturité, d'avoir une meilleure compréhension du monde qui les entoure, de prendre leurs responsabilités et d'être conséquents. Des lignes de force déclinées dans le travail d'associations aux objectifs très différents, telle l'unité des Héritiers, affiliée à la Fédération Les Scouts et qui intègre une majorité de jeunes musulmans d'Anderlecht.

L'intelligence collective

Tawfik Abdelkhalak est responsable de cette unité dont le nom fait référence au patrimoine d'une culture multiple inscrite dans une transmission et un cheminement en lien à la migration des parents et à la citoyenneté. L'éducateur relève un questionnement identitaire omniprésent chez les jeunes : « *Une question qui en entraîne d'autres : quelle est ma place dans la société ? Suis-je acteur ou cible ? Participant ou consommateur ? Quelles sont mes idées et puis-je me faire entendre ? Dois-je être l'un ou l'autre, ou puis-je joindre les deux ? Quelle est ma perspective d'avenir au niveau social et culturel ? Quelle est la part qui m'est permise de développer au niveau spirituel et intellectuel ?*»

Pour travailler ces questions avec les pionniers (16-22 ans), les Héritiers ont lancé un dispositif basé sur l'intelligence collective. Objectif : développer le leadership positif. « *Ce qui veut dire s'assumer en tant qu'acteur social en sachant qu'on a sa place.* » Comme à Vent Debout, le groupe mixte expérimente le dépassement de soi. Dans un premier temps dans le cadre de la vie en communauté, « *où l'on se rend compte qu'entre jeunes plus ou moins du même âge, du même quartier, de même culture, il existe déjà des variations, de la complexité, des sous-groupes* ». Dans un second temps, la dynamique prévoit l'engagement et l'ouverture au monde. Ce qui fut réalisé à travers un projet écologique participatif en Amazonie. « *Par la pratique, chacun apprend que son implication permet de contribuer à l'édification du projet, en quoi le* je *est utile au groupe et en quoi le* nous *est prédominant et bienveillant à l'égard du* je*. Cette expérience a révélé qu'on peut donner de soi et de son talent à un monde plus large que notre microcosme et nos propres représentations. Sans en avoir l'intention, nous participons à la prévention au radicalisme violent parce que nous nous positionnons dans un apaisement identitaire. Nous acceptons les différences et les nuances. Et surtout, le jeune n'est pas notre public cible ! A mes yeux, la cible est le problème, alors que le jeune est l'archer. En tant qu'accompagnateur, je me positionne comme l'arc, l'instrument qui va permettre au jeune d'exercer ses talents. Plutôt que de prendre le jeune comme le problème, on va coopérer pour mettre en valeur ses compétences et potentialités.* »

Dans la même veine, nous avons rencontré Foued Bellali, animateur à l'asbl 2 Bouts à Forest qui lutte contre toutes formes d'exclusion, y compris les discriminations et le racisme, et travaille au rapprochement des communautés. « *Cet objet social n'est pas anodin : il y a déjà vingt ans, on sentait qu'une partie de la jeunesse se refermait de plus en plus sur elle, préparant les prémices de facteurs qui pousseraient au radicalisme violent. Il ne s'agissait pas d'un rejet du politique, puisque ces jeunes ne s'intéressaient pas à la chose, mais d'un rejet du* eux*. Ils ont positionné le eux contre le nous, tout en réaffirmant leur identité à travers l'islam vu qu'ils n'ont pas été reconnus dans leur identité d'habitants de la cité. Ce n'est donc pas nouveau !* »

On le perçoit de plus en plus : les jeunes (et pas qu'eux) en ont marre d'entendre parler de radicalisation violente et de prévention, ils sont fatigués des tournées de témoins ou d'animateurs dans les écoles. Etre reconnus et encouragés dans leurs potentialités les intéresse plus.

Nathalie Caprioli

© *Les Héritiers*

Les Héritiers aux Pyrénées : la vie est à monter !

Ça va tanguer !

Entretien

Nous nous sommes intéressés au sous-titre du livre de l'islamologue et musulman converti Michaël Privot, *«Parcours vers un islam des Lumières »*. Sans ambages, il dénonce un certain imaginaire musulman « *hautement toxique* » et « *rétrograde* » qui peut devenir le terreau d'une radicalisation violente. Il propose aussi : un chambardement intellectuel pour construire son propre islam adapté à la société contemporaine.

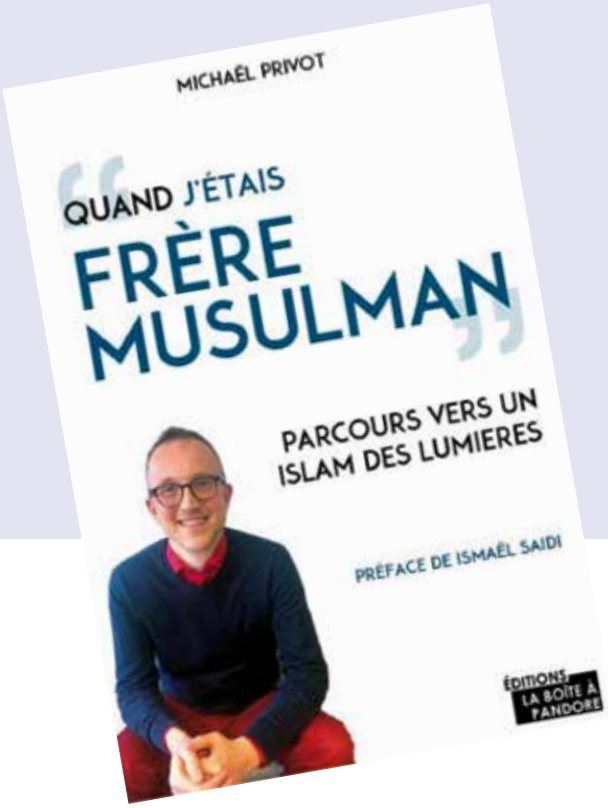

AI : Vous décrivez sans ménagement certaines pratiques de l'islam : l'islam code de la route, le halal bas de plafond, la pureté obsessionnelle… Par où commencez-vous et avec quelle méthode pour d'abord déconstruire ces comportements qui polarisent, et explorer ensuite « *les potentialités nouvelles de l'islam* » ?

Michaël Privot : Il faut avoir la modestie de se dire qu'on ne va pas apporter la révolution à soi tout seul, ni du jour au lendemain. Nous sommes face à l'implosion d'un paradigme d'approche du texte coranique, de la tradition, et de l'élaboration d'une jurisprudence théologique constitués à partir du VIIe siècle. Cette énorme machine est en train de craquer de partout parce qu'elle n'arrive plus à faire face à la modernité libérale et anthropologique, dans le sens du rapport que la femme et l'homme musulmans ont au monde aujourd'hui, en dissonance complète avec le modèle élaboré à l'époque médiévale et jamais remis en question parce que sacralisé.

La théologie musulmane est à des années lumières de questionnements contemporains. Dans ce tableau d'ensemble, Daesh, et al-Qaida avant, sont les pointes les plus extrêmes auxquelles cette théologie peut mener en justifiant l'injustifiable par rapport à la morale humaniste commune d'aujourd'hui. Une orthodoxie qui veut revenir à « la source la plus pure » impose un copier-coller sans véritablement questionner le sens que les propos rapportés au Prophète pourraient avoir ici et maintenant. Dans cette recherche de pureté, on est prêt à apprendre des recettes aliénantes qui vont bloquer le vivre ensemble dans notre société.

Pour montrer à quelle absurdité un imaginaire peut mener, je me base sur l'approche de l'anthropologie historique telle qu'elle est développée par Jacqueline Chabbi et Rachid Benzine dans les pas de Mohamed Arkoun, pour ne citer qu'eux. Certes ce sont des hypothèses de travail mais qui ne sont pas plus farfelues que d'autres hypothèses sur la tradition prophétique que l'on essaie de faire passer pour des histoires factuelles. On ne connaît pas grand chose du Prophète : sa vie a été rapportée par des sources 200 à 300 ans postérieures à lui. On est donc bien dans la réécriture de l'histoire.

AI : Peut-on dire que cette réécriture et cette utilisation des imaginaires est le mode de fonctionnement de Daesh ?

Michaël Privot : Daesh est au cœur du raisonnement islamique. En mettant les jeunes filles en esclavage, en brûlant le pilote jordanien, Daesh cite la jurisprudence islamique la plus classique. La différence avec les Salafistes, c'est que non seulement il cite, mais il agit.

Dire que Daesh n'a rien à voir avec l'islam, c'est se mentir à soi-même. Daesh cite les mêmes grands auteurs de la jurisprudence classique que les oulémas « mainstream ». Qui le croyant lambda doit-il croire ? Nous sommes face à un problème herméneutique de fond si, à partir des mêmes sources, les uns arrivent à un message de paix et les autres à la violence.

Je pense qu'en tant que croyant au XXIe siècle, nous avons le droit de nous approprier la parole du Prophète en « je », de la relativiser au point qu'elle ne soit valable peut-être que pour moi, en résonnance avec ma situation, avec mes propres interrogations, sans avoir aucune prétention d'articuler l'islam dans son absolu. Prendre conscience de notre intrinsèque

subjectivité est l'enjeu fondamental. Et pour éviter de recoller une subjectivité sur des tonnes de subjectivités cumulées, il s'agit de lire le Coran selon une approche critique d'un point de vue historique, linguistique et anthropologique.

AI : Vous ne cachez pas que les musulmans ont du mal à vous suivre. Comment votre livre a-t-il été accueilli dans les différentes communautés ?

Michaël Privot : Jusqu'à présent, j'ai peu de retours sur la deuxième partie de mon livre où je développe ce défi à relever. On me donne au moins le bénéfice d'ouvrir au questionnement même si on ne sait pas où il va mener.
Je sens qu'il y a un public intéressé et en attente de remises en question. Parce qu'on se rend compte que ce qu'on a appris sur l'islam n'aide pas à vivre de manière apaisée et ne correspond pas à nos réalités ni aux interactions avec les non musulmans. La théologie classique enseigne que les non musulmans brûleront en enfer. Pourquoi eux et pas nous ? Ce questionnement a bien sûr été accéléré avec Daesh : beaucoup se sont demandé ce qu'il avaient avoir avec « ça ».
Des musulmans qui essayent de vivre de manière non aliénée avec leur entourage et qui, souvent, ne fréquentent pas les mosquées, se posent beaucoup de questions sans recevoir de réponses. Pour le moment, nous sommes dispersés, mais les médias sociaux vont aider à nous connecter. Et peu importe si les gens nous suivent ou non dans une relecture historico linguistique ; tout le monde n'est pas théologien. Par contre si nous réussissons à ouvrir au questionnement sur des idées reçues, je pense que nous aurons gagné. Ça va tanguer, mais en attendant, nous passons pour des rigolos qui n'iront pas bien loin…

AI : A propos des enjeux identitaires, le fait que vous soyez un converti blanc qui n'a pas besoin de se servir de l'islam comme *« bouclier identitaire »*, pour vous citer, facilite-t-il votre approche frontale ?

Michaël Privot : Il est vrai que je ne suis pas perçu comme faisant partie de la communauté musulmane. De plus, il n'existe pas de communauté de convertis. C'est définitivement un avantage car, n'étant qu'un corps rapporté, je ne serai jamais perçu comme un traître aux yeux de la communauté. Je suis donc ainsi épargné de la violence qui peut s'exercer contre ceux considérés comme traîtres en interne. Vu ce peu de pression, je bénéficie d'une grande liberté de critique. Par contre, vu ma situation périphérique, on essaye régulièrement de me délégitimer, mais c'est de bonne guerre.
Selon moi, ne pas être passé par le statut de colonisé/décolonisé me permet une certaine liberté par rapport aux arguments d'autorité. J'en discute beaucoup avec des musulmans qui essaient de s'approcher de la réforme et qui sont issus de la communauté : ils me disent que les questionnements leur parlent mais qu'ils viennent « *de beaucoup plus loin* » que moi, en ce sens qu'ils doivent compter avec leur tradition. Tout cela ne veut pas dire que mon regard est meilleur ou pire. Il est juste différent. Mais il a sa légitimité en tant quel tel et il permet d'ouvrir d'autres espaces.

AI : Vous considérez la sécularisation comme un levier pour inclure les musulmans dans la société. Participe-t-elle aussi à prévenir indirectement le radicalisme violent ?

Michaël Privot : L'islam subit la sécularisation malgré lui. Le problème avec l'islam traditionnel, c'est qu'il continue à penser le monde en situation de domination, à l'époque où il était la religion du pouvoir et imposait son modèle de société.
Si on veut permettre à l'islam de devenir cohérent avec nos sociétés, il faut qu'il sorte de ce paradigme de domination. Il doit reconnaître que les musulmans vivent dans une société diversifiée où ils sont un parmi d'autres. Il nous faut donc penser l'islam dans cette diversité et quitter cette position où le musulman s'est placé au sommet de la pyramide de l'évolution théologique et regarde les autres d'en haut. Cette posture est intenable. Comment gérer la tension entre le fait de se croire le sommet de l'humanité en même temps que l'on vit une situation de minorité, qui plus est d'exclusion et de difficultés socioéconomiques ?
Notre vérité ici bas est relative et on ne peut prétendre à rien. Le Coran n'est qu'un petit morceau de vérité de rien du tout, et en plus : l'a-t-on bien compris ? Certes, ces remises en question ne vont pas régler la radicalisation, phénomène plurifactoriel composé d'enchaînements complexes de causes et d'effets. Il n'empêche que travailler à la remise en question de l'islam traditionnel représente une partie du puzzle de la prévention au radicalisme violent. Ce faisant, on tire le tapis sous les pieds de ceux qui utilisent l'islam comme idéologie politique, on délégitimise leur discours qui se veut ancré dans La Vérité.
Nous ne convaincrons pas les plus radicalisés car ils sont tellement absorbés par l'idée de détenir la vérité qu'un dialogue est impossible. Nous pouvons par contre aider « le gros des troupes ». Notre travail de remise en question agit un peu comme un antidote qu'on essaye de répandre dans l'imaginaire des communautés.

Propos recueillis par **N. C.**

Bonus **www.cbai.be**
Lisez l'article *in extenso*

Allègement du secret profes et anti-production

Jean Blairon et Jacqueline Fastrès

L' offensive que mène le gouvernement fédéral « en faveur » d'un « allègement » de l'obligation de silence imposée aux travailleurs sociaux qui reçoivent des confidences dans le cadre de leur travail ne laisse pas de surprendre. De quelle société la question de la levée du secret est-elle le signe ?

Le gouvernement a justifié son offensive de la manière suivante : « *Cette proposition de loi vise à contraindre les institutions de sécurité sociale et leur personnel à communiquer des renseignements au sujet des personnes qui font l'objet d'une enquête concernant des infractions terroristes au procureur du Roi qui mène cette enquête et qui en fait la demande. Les auteurs estiment que le secret professionnel ne s'applique pas en l'espèce.* »[1]

Le gouvernement est resté sourd aux arguments des très nombreux adversaires de ce projet de loi[2]. Ces arguments sont globalement de deux ordres :

- la proposition de loi est inutile, puisque le code pénal prévoit de façon suffisante des exceptions à l'obligation de silence intimée aux travailleurs sociaux ;
- la proposition de loi est contre-productive, puisqu'elle sape le fondement même du travail social, qui est la confiance que le demandeur peut accorder au professionnel qu'il sollicite.

Une critique sans réponse

La fin de non-recevoir que le gouvernement a opposé aux critiques mérite une analyse critique. Les arguments des adversaires sont en effet des plus consistants et c'est un large front qui s'est constitué pour les soutenir ; l'absence de réponse sur le fond des arguments est frappante. Elle laisse entendre que le problème n'est peut-être pas circonscrit à la sphère du travail social.

L'hypothèse que nous voulons défendre est que nous avons affaire à un exemple de ce que Félix Guattari appelait l'anti-production : « *La machine d'Etat, la machine de répression produisent de l'anti-production, c'est-à-dire des signifiants qui sont là pour colmater et interdire tout processus subjectif de groupe. Je crois qu'il ne faut pas concevoir la répression, ou l'existence de l'Etat, ou la bureaucratisation, comme quelque chose de passif, d'inerte ; il faudrait plutôt les comprendre de manière dynamique*. »[3]

Trois idées sont ici essentielles :

- l'appareil d'Etat agit de manière dynamique ;
- cette action peut s'opposer à ce que d'autres auteurs appellent la subjectivation, c'est-à-dire la liberté pour les individus et les groupes de se construire comme sujets de leur existence et d'inscrire cette visée dans l'action, au cœur de la société ;
- dans ce cas, une telle action relève de l'anti-production de la société.

Contre la main gauche de l'Etat

Pierre Bourdieu appelle « main gauche de l'Etat » l'ensemble des corps et des agents qui produisent les conditions d'une socialité fondée sur un idéal d'égalité (par exemple en compensant les violences des marchés, en réduisant les asymétries, en redistribuant les richesses)[4]. Dès 1993, il notait le désarroi de ces agents qui s'estimaient abandonnés par « la main droite de l'Etat » (les agents économiques et l'ordre qui les soutient, pour faire bref). La liste qu'il fournit des agents de la main gauche est intéressante : « *On comprend que les petits fonctionnaires, et tout spécialement ceux d'entre eux qui sont chargés de remplir les fonctions dites « sociales », c'est-à-dire de compenser, sans disposer de tous les moyens nécessaires, les effets et les carences les plus intolérables de la logique du marché, policiers et magistrats subalternes, assistantes sociales, éducateurs et même, de plus en plus souvent, instituteurs et professeurs, aient le sentiment d'être abandonnés, sinon désavoués, dans leur effort pour affronter la misère matérielle et morale qui est la seule conséquence certaine de la* Realpolitik *économiquement légitimée*. »[5]

Si la liste de 1993 contient les policiers et les magistrats subalternes, dont la fonction sociale peut être réelle, nous assistons aujourd'hui à un renversement complet de fronts : on peut se demander si la « réforme » du secret professionnel n'a pas pour but de faire migrer tous les agents de la liste du côté de la défense des intérêts de ceux que sert la main droite de l'Etat.

« Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale »

Tel est le sous-titre du livre que Loïc Wacquant a consacré à l'évolution que connaît de manière internationale le rôle de l'Etat, à l'instigation du promoteur de cette évolution : les Etats-Unis[6].

ssionnel

Cette évolution est double :

- affaiblissement généralisé de l'Etat social : attaque systématique des droits sociaux ; réduction drastique des aides ; attribution des inégalités à une responsabilité individuelle (ceux qui ne « s'activent » pas n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes) plutôt que sociétale ; transformation du travail social en détection (des « innombrables » (et présumés) « abus » : tout bénéficiaire d'une aide doit désormais être vu comme un abuseur en puissance), quadrillage des populations, pratiques systématiques d'intrusion dans la vie des « bénéficiaires/abuseurs »[7] ;
- montée en puissance de l'Etat pénal : gestion de la misère par sa criminalisation, soit directement (par la répression, l'expulsion, l'emprisonnement), soit symboliquement.

L'action symbolique en faveur de l'Etat pénal est décrite par Loïc Wacquant comme relevant de la pornographie, soit du projet « d'exhiber » pour faire voir et faire « reluquer » – entendons, en l'occurrence, stigmatiser au nom d'une prétendue dangerosité (les actions du secrétaire d'Etat Theo Francken relèvent très souvent de ce registre , comme sa récente proposition de création d'une « fast team » policière pour étrangers, reprenant en fait une proposition du Français Charles Pasqua en 1993).

L'opprobre sur les victimes des inégalités

Le raisonnement d'ensemble est le suivant : la nouvelle gestion des inégalités s'incarne dans l'obligation exclusive pour les moins munis d'accepter d'entrer de force dans le monde d'un « salariat désocialisé »[8], insécure, non porteur de droits, réduit à des tâches déqualifiées, rémunéré bien souvent en deçà du seuil de pauvreté (en partant de la montée en puissance de l'interim dans la création de « nouveaux jobs », insécurité présentée comme un choix de vie, on arrive vite à l'imposition sur base volontaire d'un « service communautaire » aux bénéficiaires des CPAS).

Pour obtenir une telle soumission, une action symbolique est nécessaire : créer une catégorie d'infamie « sacrificielle » sur laquelle on peut attirer l'opprobre général, en « aidant » ainsi les autres catégories sociales à se dédouaner de toute responsabilité sociétale : « *(Ce) discours revalorise sans complexe la répression et*

À lire

Un pas de plus vers une société de la délation ?, par Alice Willox, in Bruxelles Laïque Echos, n° 96, Bruxelles, 1er trimestre 2017, pp. 21-23.

Le secret professionnel dans le secteur social, et plus particulièrement dans les CPAS, se trouve en ce début d'année remis en question par un projet législatif qui suscite crainte et indignation de la part des travailleuses et des travailleurs sociaux. Le monde associatif s'est levé pour exprimer son désaccord, l'inefficacité de ce dispositif et ses intentions cachées relatives à la suspicion de fraude sociale. Les mesures étatiques d'instrumentalisation d'une éthique professionnelle (qui ne constitue pas un droit mais un devoir) ne sont pas nouvelles. Dans le trimestriel « Echos », Alice Willox, dénonce : « *Cette actualité n'est autre qu'une nouvelle manifestation de la déconsidération et de la criminalisation des personnes en situation de précarité. Par extension, les personnes dont le métier est de leur venir en aide ne seraient rien d'autre que les agents bricoleurs d'un système gangréné par l'assistanat et la dangerosité délinquante* ».

À lire

Le secret professionnel, empêché ? par Philippe Degimbe, in Pauvérité n° 15, éd. Forum Bruxelles contre les inégalités, juin 2017, 27 p.

Philippe Degimbe, maître de formation pratique à la Haute Ecole Louvain en Hainaut (assistant social), questionne l'évolution et la mise en danger du secret professionnel, *« sous couvert de la lutte contre le radicalisme et le terrorisme »*. En effet, le 4 mai dernier, la Chambre des représentants adoptait définitivement une proposition de loi (NVA) entérinant le détricotage partiel du secret professionnel, fondement du travail social. Compte tenu de la forte mobilisation qu'a suscitée ce texte, le Forum Bruxelles contre les inégalités a ouvert les pages de son trimestriel au Comité de Vigilance en Travail Social (CVTS) pour mieux comprendre les enjeux liés au secret professionnel. Il éclaire l'origine de ce principe fondateur et son évolution historique. Il souligne également les limites et les incohérences du texte récemment voté et alerte sur les risques de fuite en avant qu'il fait courir.

Le texte est disponible sur www.le-forum.org

stigmatise les jeunes des quartiers populaires en déclin, les chômeurs, mendiants, toxicomanes, sans-abri et prostituées, et les immigrés issus des anciennes colonies de l'Occident et des décombres de l'empire soviétique, désignés comme les vecteurs naturels d'une pandémie d'atteintes mineures qui empoisonnent la vie quotidienne et de « violences urbaines » qui frisent le chaos collectif. »[9]

Cette action symbolique (et souvent, malheureusement, réelle) permet de faire considérer par tous les victimes de l'« ordre » mondialisé des marchés comme *« moralement défaillants à moins de donner périodiquement la preuve du contraire »*[10] : rien n'est plus contagieux, en effet, que le stigmate. Son opprobre touche tous ceux qui sont proches des stigmatisés (en l'occurrence, les victimes des inégalités).

Ainsi se justifient des asymétries permanentes : pendant que les classes supérieures squattent un maximum d'aides publiques, on criminalise les squats dans lesquels tentent de survivre les déshérités.

Changer le regard des travailleurs sociaux

Nous assistons donc à un « rééquilibrage » des rôles : affaiblissement de la main gauche de l'Etat, « libération » de la main droite, c'est-à-dire renforcement des inégalités et justification « décomplexée » de celles-ci.

Dans cette « évolution », il est essentiel que les travailleurs sociaux acceptent une transformation profonde de leur rôle : passer de l'aide à la détection ; d'une conception de la responsabilité collective à la culpabilisation des déshérités ; du secret garanti à l'intrusion et la dénonciation.

Dans ce contexte, on peut probablement mieux comprendre le caractère très utile de la réforme inutile de la loi sur le secret professionnel : la catégorie des « radicalisés » est un formidable échangeur sacrificiel qui permet de stigmatiser potentiellement tous les ayant droit.

Les travailleurs de la main gauche deviennent ainsi des policiers en puissance dans la lutte contre les victimes de l'ordre économique que l'on a transformées en agresseurs potentiels de la sécurité de tous. Il est dans ce contexte des plus utile de déboussoler ces agents en les soumettant à une double contrainte : s'ils acceptent la réforme de la loi, il nient ce qu'ils sont (des travailleurs sociaux) ; s'ils la refusent, ils ne sont plus ce qu'ils doivent être (des agents publics).

Dans cette évolution mondiale, le gouvernement fédéral n'est pas en reste et il fait preuve d'une formidable capacité d'anti-production, dans le dessein de créer une majorité, basée sur le rejet, qui s'accorde sur l'infamie : abandonner à leur sort les victimes de l'ordre économique et renier les idéaux de liberté et d'égalité. ▮

Jean Blairon et Jacqueline Fastrès
asbl RTA

[1] Résumé de la proposition de loi déposée par la députée N.Va Valérie Van Peel, avec le soutien du MR.
[2] Cfr notamment C. Mahy et J. Blairon, « Radicalisation de la guerre faite au travail social : pourquoi ? », in www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2017m02n2.pdf
[3] F. Guattari, « Le groupe et la personne (bilan décousu) », article d'avril 1968 republié dans Psychanalyse et transversalité, Essai d'analyse institutionnelle, Paris, La Découverte, 2003, p. 163.
[4] Ce que R. Castel appelle une société de semblables : « Une société de semblables est une société dans laquelle chacun dispose au moins de ressources et de droits suffisants pour être lié aux autres par des relations d'interdépendance et pour faire réellement partie du jeu social. »
[5] P. Bourdieu (dir.), « La démission de l'Etat », in La misère du monde, Paris, Seuil, 1993, p. 222.
[6] L. Wacquant, Punir les pauvres, Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale, Marseille, Agone, 2004.
[7] Comme les visites à domicile désormais imposées ou, dernièrement, le projet de donner accès, pour les fonctionnaires, aux GSM et aux comptes Facebook des migrants pour vérifier leur identité (cfr l'interview de Theo Francken sur les ondes de la RTBF, le 24/10/2017).
[8] L'expression est de L. Wacquant. Il faut entendre par là qu'on tend à réduire l'aide sociale à l'obligation de chercher un travail et d'en accepter un qui ne fait pas du demandeur un « semblable ».
[9] L. Wacquant, op. cit., p. 23.
[10] L. Wacquant, ibidem, p. 38.

Parole aux Roms !

Mais qui sont vraiment les Roms ? Les gens du voyage, Tsiganes, Gitans, Bohémiens, Manouches, Romanichels ? Ou encore les Kalés, les Sintis ? Les divers termes utilisés et leurs représentations fantasmées foisonnent sur cette population méconnue. Olivier Bonny, militant citoyen, a récolté des témoignages disponibles sur Youtube : Bobby Tom.

Dans le contexte d'une démarche de cinéma documentaire entamée en 2011, Olivier Bonny est allé à la rencontre de Roms engagés au sein de milieux sociaux et associatifs en Belgique et en France : « *L'enjeu était et reste de faire connaître – en dehors de contextes et d'événements spécifiques, souvent représentés comme problématiques car relevant de la marginalité sociale – qui sont les Roms, qui sont les personnes qui s'engagent et portent la voix de leur peuple, de leur communauté.* » Et pour cause, ces clips vidéo d'une trentaine de minutes chacun dépassent l'image classique et tronquée de la roulotte et du nomadisme, en découvrant par exemple le témoignage d'un écrivain rescapé des camps d'internement sous Vichy, celui d'une femme surdiplômée engagée dans la défense des droits des Roms au niveau européen ou encore, un polyglotte bourré d'humour, fondateur entre autres du Balkan LGBT.

Un génocide occulté

Ces témoignages sont une opportunité de réfléchir à propos d'une part largement méconnue de notre histoire : le génocide des Tsiganes durant la Deuxième Guerre mondiale à l'est de l'Europe. Pourquoi ce génocide est-il resté sous silence pendant si longtemps, oublié puis tardivement étudié par les historiens ? Il aura fallu attendre les années 2000, soit 40 ans après la reconnaissance de la Shoah, pour que l'extermination des Tsiganes le soit aussi. Ce projet, par le récit de personnes entreprenantes et déterminées, rend audible et accessible la mémoire du génocide d'une population encore largement marginalisée et interroge la vision souvent biaisée de nos sociétés à leur égard. ▮

INFO

Sur Youtube : www.youtube.com/channel/UCLTV_f5yzKkCUzOa09IrM9g/videos

Deux livres pour aller plus loin :

- Catherine Coquio et Jean-Luc Poueyto, *Roms, Tsiganes, Nomades. Un malentendu européen*, éd. Karthala, Paris, 2014.
- Henriette Asséo, *Les Tsiganes, une destinée européenne*, éd. Gallimard, coll. Découverte, Paris, 1994.

Du neuf dans

Enseigner en classes hétérogènes, de Jean-Michel Zakhartchouk, Cahiers pédagogiques, Paris, ESF, 2014, 222 p.

Quand les enseignants se plaignent de l'hétérogénéité, c'est surtout parce qu'il y a trop d'élèves en difficulté. C'est le poids de ces élèves qu'il faut accompagner, à qui il faut faire accepter les règles de fonctionnement scolaire habituel, qui pose problème. Or, les classes hétérogènes ne peuvent être fécondes que si les enseignants qui les ont à charge ont développé les compétences nécessaires pour gérer cette fameuse hétérogénéité.

Les études montrent l'inefficacité des classes de niveau, au moins pour ces élèves. On constate un faible effet de la constitution de classes homogènes sur l'acquisition des élèves surtout pour les plus faibles. Les pays qui développent la différenciation ont d'ailleurs les élèves les moins performants. A l'opposé, l'hétérogénéité globale ne nuit pas au niveau moyen des élèves et permet de réduire davantage les inégalités scolaires. Mais alors comment prendre en compte l'hétérogénéité dans la gestion de la classe en tant que véritable acte pédagogique ? Il existe principalement deux façons de gérer l'hétérogénéité : par la diversification/différenciation successive, ou la diversification simultanée. Un accompagnement plus personnalisé est parfois nécessaire à concilier avec l'indispensable dimension collective, mais seulement à des moments temporaires en plus petits groupes. Il faut souvent faire preuve d'imagination pédagogique pour faire apprendre à tous et favoriser la réussite de chacun. Il est ensuite nécessaire de varier sa pédagogie selon les « types ».

Au final, cet ouvrage répond aux attentes définies dans l'avant-propos. Il fait réfléchir sur les pratiques quotidiennes et propose de nombreuses pistes, qui ne sont pas des chemins tout tracés mais des points d'appui pour des projets à construire avec les élèves. Il montre aussi que l'imagination et la créativité sont les principaux leviers pédagogiques pour gagner en efficacité, renforcer la motivation et aller vers plus d'égalité malgré les différences.

Mémoires de conflits, mémoires en conflits : affrontements identitaires, tensions politiques et luttes symboliques autour du passé, sous la direction d'Olha Ostriitchouk, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2016, 285 p.

La persistance, de plus en plus observable dans l'espace public, d'une corrélation entre les mémoires des différents conflits et les conflits entre les porteurs de différentes mémoires sert de point de départ à cet ouvrage. Force est de constater que ce ne sont pas les mémoires des périodes de paix qui soudent les communautés du souvenir, mais celle de violences : guerres, catastrophes, attentats, luttes armées… Ces mémoires de la violence alimentent à leur tour des batailles publiques autour du passé, au centre de l'attention des politiciens, des communautés savantes, des citoyens engagés, et par voie de conséquence, des médias. S'interroger sur les manifestations du conflit mémoriel, leurs enjeux et leurs diverses intentions, c'est donc convoquer deux notions tout aussi importantes l'une que l'autre : celle de mémoire et celle de violence.

Décoder la déchirure ukrainienne et les passions qu'elle soulève : l'occasion en est donnée par l'exploration de la guerre des mémoires dont il est possible de mesurer la portée, symbolique et politique, dans la crise actuelle.

L'auteure, historienne, s'est aventurée, avec précaution et succès, dans le maquis des explications, justifications, instrumentalisations dont fait l'objet « *le passé qui ne passe pas* » : la question nationale et la guerre civile de 1918-1920, la confrontation nationalisme-bolchevisme, la terreur stalinienne et la grande famine de 1932-1933, les engagements opposés lors de la Deuxième Guerre mondiale, la résistance soviétique et la collaboration nazie, le judéocide… Elle ne s'est pas contentée de collecter des souvenirs au bénéfice des seules émotions ni de comparer les « *mémoires en conflit* ». De façon remarquable, elle les confronte aux faits historiques. Ce qui donnera matière à controverses et remises en question.

nos rayons

Cathy Harris

Le Centre
de documentation
du CBAI est ouvert :
mardi et mercredi :
9h > 13h et 14h > 17h
jeudi et vendredi :
9h > 13h

Marges urbaines et résistances citadines – Cultures & Conflits 101 / printemps 2016, coordonné par Gülçin Erdi Lelandais et Bénédicte Florin, Paris, L'Harmattan, 205 p.

Ce dossier veut apporter une perspective diversifiée sur des formes variées de résistance au sein de la ville, et aussi proposer une lecture originale de ces résistances. Les auteurs ont pris le parti de s'intéresser aux formes invisibles ou invisibilisées qui, de plus, sont localisées aux marges de la ville, là où on ne les voit pas et où on les entend peu. En utilisant le terme « marges », ils postulent que les marges urbaines ou sociologiques ou, encore, le territoire marginalisé, recouvrent une population et un espace de vie désignés, qualifiés, représentés, sinon produits comme tels par les acteurs urbains dominants : acteurs publics et privés pesant sur l'aménagement des villes et des groupes sociaux aux revenus élevés. Situées là où les processus de stigmatisation ont construit historiquement leur enclavement matériel et symbolique, les marges urbaines peuvent se trouver dans les centres, les péricentres ou les périphéries. Elles abritent des populations diverses depuis les plus pauvres jusqu'aux couches sociales aux revenus moyens. Ce sont aussi des espaces qui correspondent à des situations plus ou moins fortes et plus ou moins stabilisées de relégation sociale. Dans un contexte de mondialisation et d'urbanisation néolibérale, les citadins ont souvent le sentiment d'avoir peu prise sur les décisions qui les concernent et touchent leur vie quotidienne. Cependant, loin d'être passifs ou anomiques, ils mettent en œuvre des stratégies — plus ou moins visibles, discrètes, éphémères — d'appropriation de l'espace, de défense territoriale, d'opposition ou de contournement. Ici, la ville n'est pas un arrière-plan des résistances : lieu de déploiement des conflits, elle est également l'enjeu des luttes.

L'interculturel aujourd'hui : perspectives et enjeux, sous la direction d'Elisabeth Regnault et Elaine Costa-Fernandez, Paris, L'Harmattan, 2016, 393 p.

Au fil des années, l'interculturel est devenu un concept mutli voire interdisciplinaire, et peu à peu de nouvelles disciplines sont venues en enrichir les approches. C'est ainsi que des perspectives littéraires, sociopolitiques ou juridiques sont représentées dans cet ouvrage, permettant d'aborder les enjeux sociaux contemporains liés aux migrations, aux identités, aux appartenances, à l'identité ou à la laïcité. De nouvelles perspectives critiques se développent sur les comparaisons, les stratégies identitaires ou encore sur l'éducation interculturelle. Dans un climat international où les conflits et les violences côtoient la mondialisation et la circulation accélérée des biens et des personnes, l'interculturel est plus que jamais d'actualité comme stratégie politique, comme rencontre intersubjective, comme espace d'éducation, de médiation et de développement, comme vecteur de transmission et de changement, comme catalyseur d'identités et de collaborations. Concept mou, concept valise, méthodologie du vivre ensemble ou épistémologie en construction, le domaine interculturel a encore de nombreuses faces cachées à explorer et des dimensions innovantes à expérimenter. La première partie de cet ouvrage articule une vision globale de l'interculturel avec une approche comparée à travers les sciences de l'éducation et la psychologie. La deuxième partie établit un lien entre droits humains et éducation interculturelle puisque l'éducation dépasse le cadre de l'école et se veut communication et échanges. La troisième partie consacrée aux questions identitaires permet d'appréhender les transformations générées par le contact des cultures. La quatrième et dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Autres nouveautés au centre doc

www.cbai.be, rubrique : Documentation/nouveautés

- *Trafic et traite des êtres humains*. Rapport annuel 2017, sous la direction de François De Smet, Bruxelles, Myria, 2017, 163 p.
- *Paroles de libertés,* de Christine Taubira, Paris, Flammarion, 2014, 137 p.
- *Education à la citoyenneté mondiale et au développement durable. Actes de la Journée d'inspiration entre enseignant-e-es et direction 28 avril 2017*, sous la direction de Carl Michiels, Bruxelles, Annoncer la couleur/ CEDD, 2017, 79 p.
- *Vivre ensemble avec des Musulmans en Europe. Dépasser la peur : un « exercice spirituel »,* de Jean-Marc Balhan SJ, Bruxelles, CISMOC, 2016, 11 p.
- *Ecrire l'Afrique-monde*, sous la direction d'Achille Mbembe, Dakar, Philippe Rey/ Jimsaan, 2017, 396 p.
- *Analyse de la réaction de l'Europe face aux tragédies en Méditerranée*, Bruxelles, CIRé, 2015, 11 p.

Commandez des numéros de la collection !

Et retrouvez la liste complète sur www.cbai.be www.micmag.be

Réfugiés et homosexualité

Novembre 2017, MICmag n° 15

L'État belge accueille des personnes persécutées pour leurs orientations sexuelles. Mais comment décréter l'homosexualité sans violer l'intimité ? Un équilibre à respecter, tout comme les droits fondamentaux.

Bruxelles : terre d'accueil ?

Octobre 2017, AI n° 337

Ce dossier prolonge l'exposition éponyme au Musée juif de Belgique qui raconte deux siècles d'histoire troublée entre Bruxelles et ses étrangers. Déclinaison du thème selon divers experts : géographe, sociologue, archiviste, philosophe, historien.

Servantes d'aujourd'hui

Septembre 2017, MICmag n° 14

Qu'il soit déclaré ou non, hier comme aujourd'hui, le travail domestique en Belgique a toujours été largement pourvu par les migrantes et frise avec l'informel. Le secteur des titres-services compte à peine 1 % de travailleurs belges d'origine en Région bruxelloise !

Migrants adoptés

Mai 2017, AI n° 336

Comment aider un enfant à accepter d'avoir quitté un milieu d'origine, un milieu culturel qui lui était « naturel », pour qu'il adopte lui aussi d'autres parents, un autre pays le plus souvent, une autre culture presque toujours ?

Rituels funéraires et diasporas

Juin 2017, MICmag n° 13

Pourquoi des immigrés décident-ils leur rapatriement post mortem vers leur terre natale, ou une inhumation ici mais dans un cimetière « à part » ? Serait-ce le signe d'une intégration ratée ? Ou plutôt l'expression de leur liberté de conscience ?

Abonnez-vous !

20 euros par an (en Belgique)
30 euros par an (à l'étranger)
pour 5 Agenda interculturel

à verser au compte
IBAN BE34 0010 7305 2190

En n'oubliant pas de préciser sur le virement vos nom et adresse.